

MEDELICI REVIENT
SUR PLUSIEURS
QUESTIONS
D'ACTUALITÉ
ET AFFIRME :

■ **«La crise libyenne peut réactiver
le terrorisme dans la région»**

Lire en page 5



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1251 Vendredi 22 - Samedi 23 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALORS QUE LES ETATS-UNIS SONT DE RETOUR AU FRONT

**Sarkozy veut
se rendre
à Benghazi**

Lire en page 24



Exclusif

LA PROFESSION D'AVOCAT REGLEMENTÉE



**Tout sur le projet
de Belaiz**

Lire en page 3

La profession d'avocat est sur le point de connaître moult changements. Des changements énoncés dans le projet de loi portant organisation de cette profession libérale, que le gouvernement vient de déposer au niveau de l'APN.

Lire en page 3

NOUVELLE LOI SUR LA COMMUNE



■ **Les prérogatives
des SG renforcées**

Lire en page 4

LA TUTELLE DOS AU MUR

■ **Le SNPSSP menace
d'une grève**

Lire en page 5

BILAN DES DOUANES DE 2010



■ **Plus de 1,6
million d'articles
contrefaits saisis**

Lire en page 4

AADL DE BLIDA

■ **La liste des
bénéficiaires
réexaminée**

Lire en page 5



CAN-2012- Khaled Lemmouchia :

**«Nous irons au
Maroc avec un
esprit de vainqueur»**

Lire en page 15

RÉFORMES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

■ **LE MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
À PIED D'ŒUVRE**

Lire en page 3

Repères

53

personnes ont trouvé la mort et 775 autres ont été blessées dans 474 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période du 13 au 19 avril, indique un bilan de la Gendarmerie nationale.

3.500

observateurs nationaux seront déployés à travers le Tchad pour surveiller l'élection présidentielle prévue le 25 avril.

23

personnes ont péri et plusieurs autres sont portées disparues à la suite du naufrage d'un ferry dans la nuit de mercredi à jeudi dans le nord-est de la capitale bangladaise Dacca.

Seule la coopération internationale...

Des experts ont souligné, jeudi à Alger, l'importance de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre la contrefaçon puisqu'il y va de la santé et de la sécurité des populations. Lors d'une journée d'études organisée par la Cour suprême sur la contrefaçon, des magistrats, des juristes, des professeurs et des responsables d'instances concernées par la lutte contre la contrefaçon ont estimé impérieuse une coopération internationale devant un phénomène qui se "globalise". Même si des mécanismes internationaux de lutte existent contre la contrefaçon et le piratage, il demeure "indispensable et fondamental" de créer au plan international, un environnement propice au respect de la propriété intellectuelle de manière durable, selon ces experts. Juriste à la division "respect de la propriété intellectuelle" de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) de Genève, Xavier Vermandele a d'abord relevé que les produits contrefaits et piratés dans le commerce international avait représenté la somme de 250 milliards de dollars en 2009. Il a néanmoins souligné que malgré l'ampleur de ce phénomène, il est extrêmement difficile de mesurer l'étendue du piratage et la contrefaçon dans le commerce international.



Le parachutisme perd en altitude



Le studio de design Betty Wants de Melbourne a réalisé une vidéo de saut en chute libre au ralenti. L'équipe Melbourne Skydive Centre s'est livrée à son activité préférée: la chute libre. Ossie Khan, un membre de l'équipe de parachutisme a expliqué à News.com : "La vidéo prend la beauté du parachutisme plutôt que l'adrénaline et la peur qui s'y rattachent."

Ce projet a donc pour but de donner une autre image de ce sport. Si la vitesse et la hauteur à laquelle se déroule cette activité en effraie plus d'un, cette vidéo intitulée Experience Human Flight a pour objectif vous réconcilier avec cette pratique. En effet, vu au ralenti, le saut en chute libre à l'air bien moins impressionnant. Les parachutistes sont quasiment immobiles dans le ciel. Chacun peut alors prendre le temps d'admirer l'osmose qui règne entre la nature et les hommes. Les sportifs se déplacent entre les nuages sans la peur du sol. Pendant près de deux minutes, on oublie le principe de gravité car on a réellement l'impression que ces sportifs volent dans le ciel.

Quitus pour Air Algérie



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a reçu mercredi dernier l'attestation du renouvellement bisannuel de son agrément "Iata Operational Safety Audit" (IOSA), dont la validité s'étend au 13 décembre 2012, a annoncé la compagnie dans un communiqué. Cette reconnaissance fait suite au renouvellement de l'agrément "EASA Part 45", obtenu par la division maintenance en septembre 2010 et le renouvellement de l'agrément "ISO" délivré au mois d'août 2010, ajoute-t-on de même source. La commission européenne avait adopté mardi la 17^e mise à jour des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans l'espace aérien communautaire, ciblant notamment les petites compagnies d'envergure régionale.

La promesse de Ould Abbès pour... 2015



La majeure partie de la couverture en médicaments de la population algérienne sera assurée localement, à l'horizon 2014-2015, a indiqué mercredi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès. "Nous voulons que la part de la couverture locale en matière de médicaments, actuellement de l'ordre de 40 %, atteigne les 70 % à l'horizon 2014-2015", a fait savoir le ministre. M. Ould Abbès a insisté sur le fait qu'il faut, pour parvenir à cet objectif, mobiliser "toutes les compétences" outre la nécessité de tirer profit du transfert technologique, l'Algérie ne devant "pas dépendre de l'étranger en matière de médicaments". Qualifiant le médicament "composante essentielle de la souveraineté et de la sécurité nationales", le ministre a mis l'accent sur le fait que les pouvoirs publics "ne lésineront pas sur les moyens lorsqu'il s'agit du médicament". A propos du médicament générique, le ministre a estimé qu'il faut en "encourager" l'usage, y compris par une large campagne de sensibilisation, donnant en cela l'exemple de l'Allemagne où le générique domine à 70 %.

Elle prend le bus pour apporter une grenade à la police



Lundi passé, cette femme a découvert dans la cave de sa maison du quartier Fontvieille de Monaco, une grenade d'exercice. Une arme de guerre qui appartenait à son père, un militaire de carrière, comme l'explique Nice Matin. Elle a donc décidé de confier cette grenade aux policiers. Et c'est ainsi qu'elle a pris le bus, la grenade dans son sac, jusqu'au poste de police... Une grenade qui, à son arrivée au poste de police, a été neutralisée par la brigade de déminage de l'Unité spéciale d'intervention de la voie publique.

Dixit



Abdelkader Messahel :

«Le déficit quantitatif et qualitatif en infrastructures constitue un sérieux goulet d'étranglement tant pour les programmes d'intégration régionale que pour l'expansion des investissements publics et privés nationaux et internationaux en Afrique (...) l'approche régionale du développement constitue le socle même du Nepad depuis son lancement il y a une décennie (...) Cela témoigne que l'Afrique a pris conscience que l'étroitesse et la fragmentation des marchés nationaux constituent un handicap à la valorisation optimale de son vaste potentiel économique.»

LA PROFESSION D'AVOCAT RÉGLEMENTÉE

Tout sur le projet de Belaiz

La profession d'avocat est sur le point de connaître moult changements. Des changements énoncés dans le projet de loi portant organisation de cette profession libérale, que le gouvernement vient de déposer au niveau de l'APN.

PAR AMINE SALAMA

Un projet qui propose la refonte de la loi 91-04 du 8 janvier 1991 au plan, notamment, des conditions d'accès, de l'organisation ou de l'exercice de la profession. En effet, ce texte comporte plusieurs nouveautés puisqu'il sera désormais question pour tous les aspirants à l'exercice de cette profession libérale de passer d'abord par une école qui sera créée à cet effet. Autant dire que ne sera pas avocat qui veut puisque les conditions d'accès à cette future école sont draconiennes.

Ce projet de loi, qui comprend 134 articles, permet aussi, et c'est une autre nouveauté, aux avocats de se regrouper pour exercer en commun leur profession sous forme de « société d'avocats » et ce, comme cela se fait déjà dans les pays développés. Plusieurs articles explicitent les conditions de création et les modalités de fonctionnement de ces sociétés. « Les droits de la défense revêtent une importance particulière du fait qu'elles sont indissociables des droits de l'Homme et des libertés » lit-on dans l'exposé des motifs de ce projet de loi, dont le *Midi Libre* détient une copie.

Or, selon nombre d'avocats, ce projet



comporte des dispositions qui visent à « restreindre » la liberté de manœuvre de l'avocat lors de l'audience

Les réserves des robes noires

A ce titre, en effet, c'est l'article 24 de ce projet de loi, qui évoque les « incidents d'audience » et les mesures disciplinaires qui s'ensuivent, qui ont suscité le plus de réserves des robes noires et qui comptent ainsi sur le concours des députés pour le reformuler, de telle sorte à ce qu'il soit expurgé des « menaces » qui pourraient peser sur eux au cas où le magistrat juge que l'avocat a entravé le cours normal de l'au-

dience. Une disposition qui était, comme cela a été rappelé dans l'exposé des motifs, prévue par l'article 31 du de procédure civile. L'ex-président du conseil national de l'Union de avocats algériens, Me Menad Bachir, a, à mainte reprises, estimé que le terme d'incident d'audience « peut être interprété de manière contraignante pour l'avocat par le magistrat qui préside la séance ». « Lorsque l'avocat commet un incident d'audience, le juge en fait dresser un procès verbal par le greffier qu'il transmet de la cour. L'avocat se retire de l'audience. Le président de la cour peut saisir le bâtonnier afin de prendre les mesures adéquates. Celui-ci peut, dans un délai d'un mois de sa saisine, décider soit le classement, soit saisir le Conseil de discipline » stipule, ainsi, l'article 24 du projet. Un alinéa de cet article permet au ministre de la Justice d'introduire un recours devant la commission nationale de recours dans le cas, bien évidemment, où il n'est pas satisfait de la mesure disciplinaire prise

contre l'avocat qui a été à l'origine de l'incident d'audience. Ce n'est pas le seul article qui a suscité l'opposition des robes noires. Ces derniers voient aussi d'un mauvais œil l'article 100 qui limite le nombre des mandats du bâtonnier. « C'est une atteinte au libre choix des avocats » ont-ils plaidé, à l'unisson. « Le bâtonnier est élu pour une durée de trois ans renouvelable une seule fois, parmi les membres du conseil de l'ordre des avocats qui ont été élus au moins deux fois en cette qualité » stipule l'article sus cité. Si les avocats déjà en exercice depuis de nombreuses années peuvent trouver à redire à propos du contenu de ce projet, il en est de même aussi pour les jeunes avocats ou ceux qui aspirent à le devenir.

Pas d'agrément à la Cour suprême avant 7 années d'exercice

Ces derniers verront désormais la durée du stage, qui est juste d'une année actuellement, augmentée d'une année supplémentaire. En somme, pour obtenir le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) il faut suivre un stage de deux années et ce, après avoir passé le cap du concours. Cela en attendant la création d'une école, comme énoncé par l'article 32 du projet de loi qui précise que « l'organisation et les modalités de fonctionnement sont fixées par voie réglementaire ». Une école qui fait dire d'ores et déjà à certains que l'accès à la profession sera réservée à une élite. D'autres dispositions, à l'exemple de articles 49 et 50, ont été aussi critiqués par les jeunes avocats qui doivent patienter longtemps avant de pouvoir plaider devant les cours ou la Cour suprême. Selon donc l'article 49, « l'avocat ne peut plaider devant le cours, les tribunaux administratifs, les tribunaux criminels, les pôles judiciaires et les juridictions à compétence étendues, qu'après sept années d'exercice de la profession à dater de l'obtention du certificat de fin de stage ». L'article 50 s'inscrit dans le même esprit puisqu'il stipule que seuls les « avocats justifiant de sept années d'exercice effectif au niveau des cours et des tribunaux administratifs » seront agréés auprès de la Cour suprême et le Conseil d'Etat. A. S.

RÉFORMES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le ministère de l'Intérieur à pied d'œuvre

PAR SADEK BELHOCINE

Traduire « fidèlement » sur le terrain et dans « les délais impartis » les directives contenues dans le discours du président de la République à la nation, telle est l'instruction adressée, mercredi, par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia aux cadres centraux de son département. Dans une réunion, tenue mercredi avec les cadres centraux de son département et à l'issue de laquelle un communiqué a été rendu public, le ministre a décidé la mise en place de groupes de travail pour la mise en œuvre des directives contenues dans le discours "historique" du chef de l'Etat, le 15 avril dernier. Ould Kablia a ainsi mis l'accent, dans ses instructions, sur les différentes thématiques évoquées par le chef de l'Etat, à savoir la Constitution, la loi sur la représentation des femmes au sein des assemblées élues, la révision du code de wilaya, les lois électorales et sur les partis politiques et les associations ainsi que le développement local et les fléaux sociaux. Pour la révision de la Constitution, le ministère apportera toute « contribution souhaitée » pour la concrétisation de cet objectif. Selon le texte du ministère, il apportera aussi sa contribution et son expertise pour la promulgation, dans les « délais requis », de la loi sur la représentation des femmes au sein des assemblées élues. S'agissant de la révision de la loi organique relative au régime électoral et des lois relatives aux partis politiques et aux associations, le ministère annonce que des groupes de réflexion ouverts à des compétences nationales, aux universitaires, aux praticiens et à la participation des partis et

acteurs politiques, seront incessamment installés pour apporter leur contribution dans l'élaboration des avant-projets de textes. L'avant-projet du code de wilaya, qui était déjà en cours d'élaboration, fera l'objet, lui aussi, d'« enrichissement » à la lumière des directives du président de la République. La même méthode sera employée dans la perspective du développement local. Le département d'Ould Kablia annonce l'organisation, à court terme, d'ateliers et assises régionales et locales, à même de donner l'occasion à chaque wilaya de mettre en exergue ses potentialités et ses atouts pour accueillir l'investissement et l'installation d'entreprises nouvelles. Ces réunions constitueront, selon le communiqué un « espace de concertation et de dialogue fructueux » avec tous les acteurs socio-économiques ainsi que les instances élues au sujet des priorités locales de développement, adaptées à chaque wilaya. Sur le sujet sensible des « fléaux sociaux » le ministère, selon le texte du département d'Ould Kablia, a entamé une réflexion pour l'organisation des services d'inspection au sein du secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales aussi bien au niveau central que local. Le ministère de l'Intérieur a annoncé également le renforcement des dispositifs d'allègement des procédures liées aux prestations de service public, notamment l'état civil, les documents d'identité, de voyage et de circulation pour lutter contre les pratiques et « mentalités bureaucratiques ». Le ministère affirme qu'il communiquera périodiquement l'évolution des travaux des différents groupes mis en place et œuvrera à leur réussite.

S. B.

Sous la Plume

Réhabiliter une profession

PAR KAMAL HAMED

La profession d'avocat sera encadrée par un nouveau dispositif législatif. La loi numéro 91-04, en vigueur actuellement, et qui a été élaborée dans un contexte particulier, sera revue de fond en comble. Il est vrai qu'en vingt années beaucoup de choses ont changé et cette profession libérale, étroitement liée à la question des droits de l'Homme, est appelée pour ainsi dire à s'y adapter. Ce texte a été pensé de longues années durant avant d'être enfin finalisé. Les robes noires, mues exclusivement par le principe de la protection et la consécration du droit à la défense, ont pesé de tout leur poids dans la confection de ce texte après avoir rejeté plusieurs moutures du ministère. Mais même avec ce forcing leurs craintes ne sont pas pour autant totalement dissipées, car une des dispositions de ce projet prête encore à équivoque. Elles soupçonnent la tutelle d'avoir introduit une disposition qui, menaçant telle une épée de Damocles sur leurs têtes, pourrait mettre en péril le droit à la défense. L'élasticité du terme « incident d'audi-

ence », qui pourrait valoir des sanctions disciplinaires pour l'avocat, est fort appréhendé par les professionnels. Ils s'en remettent aux députés pour leur venir en aide et atténuer ce qu'ils considèrent comme une menace.

Mais exception faite de quelques points litigieux l'unanimité semble toute faite sur la nécessité de mettre

« L'unanimité semble toute faite sur la nécessité de mettre de l'ordre dans cette profession en lui redonnant ses titres de noblesse. »

de l'ordre dans cette profession en lui redonnant ses titres de noblesse d'antan. Le niveau des avocats a, il est vrai, dangereusement péri-clité. L'accès à la profession est ouvert au « tout-venant ». Mal formés, et attirés par l'appât du gain, ils n'ont plus les

moyens, ni le niveau requis afin d'assurer, comme il se doit, la défense de leurs mandants. La création prochaine d'une école de formation et la prolongation de la durée de la formation vont-ils y remédier et élever le niveau des avocats ?

C'est sans nul doute le vœu de tout Algérien car il y va, après tout, de la préservation d'un droit élémentaire de tout citoyen dans le cas où il se retrouverait devant un tribunal.

K. H.

NOUVELLE LOI SUR LA COMMUNE

Les prérogatives des SG renforcées

La nouvelle loi sur la commune renforce les prérogatives du secrétaire général de la commune en tant qu'animateur de l'administration communale, sous l'autorité du président de l'Assemblée populaire communale (APC)

PAR SADEK BELHOCINE

Les prérogatives des présidents des Assemblées populaires communales (APC) vont-elles davantage s'effriter à la faveur de la promulgation de la nouvelle loi sur la commune ? Tout porte à le croire si l'on se réfère aux déclarations du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, qui répondait, jeudi, à une question orale d'un membre du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière. Selon le ministre, « la nouvelle loi sur la commune renforce les prérogatives du secrétaire général de la commune en tant qu'animateur de l'administration communale, sous l'autorité du président de l'Assemblée populaire communale



(APC) ». Le ministre a rappelé que la réglementation en vigueur, notamment le décret exécutif 26/91 du 2 février 1991 portant statut du personnel des communes, avait défini les conditions d'accès aux postes de responsabilité, en fonction de la densité de la population. Dans ce contexte, il a relevé que le poste de secrétaire général est considéré dans les com-

munes dont la population dépasse les 100.000 habitants, comme étant "un haut poste", pourvu en vertu d'un décret présidentiel. La commune n'échappe pas elle aussi aux réformes en cours dans le pays. Le ministre de l'Intérieur a annoncé l'introduction de "réformes profondes" dans la réglementation en vigueur dans ce domaine, en vue de faire de la commune "un pôle d'attraction pour les cadres compétents, en leur assurant une carrière professionnelle prometteuse afin de les inciter à entrer dans les administrations publiques". Sur ce, Dahou Ould Kablia a rappelé qu'un groupe de travail avait été installé par ses services pour élaborer une nomenclature complète des postes existants et indispensables à la gestion de l'administration locale. Il s'agit, également, a-t-il dit, de définir les prérogatives de chaque poste et de relever le niveau d'accès. Soulignant la nécessité de désigner des fonctionnaires compétents aux différents postes, le premier responsable du département de l'intérieur fait état de la finalisation de l'étude et du débat sur cette loi avec les services de la Fonction publique. Sur le programme des « 100 locaux par commune » réalisés dans le cadre du programme du président de la République qui visait, selon, Dahou Ould Kablia, à créer des espaces propices à la création d'activités et à encourager les jeunes promoteurs, il a été décidé, a-t-il indiqué, dans le souci de garantir une bonne

gestion de ces structures au profit des jeunes et en application des instructions du président de la République, « d'annuler toutes les conditions y afférentes, y compris celles relatives aux activités commerciales pour bénéficier de ces locaux, en application de la loi de finances 2011 ». Plus précis, il explique que cette « loi annule la formule de location-vente et consacre le transfert de la propriété de ces locaux qui relèvent des biens de l'Etat à la commune ». Un premier bilan est dressé pour cette autorisation de programme accordée à chaque wilaya dans le cadre de ce programme. Selon les chiffres arrêtés au 31 décembre 2010, elle a permis la réalisation de 106.120 locaux, soit 77 % du programme global, prévoyant la réalisation de 137.318 locaux. Le ministre de l'Intérieur a souligné que les locaux réalisés seront distribués avant la fin de l'année en cours, précisant que 64.782 emplois permanents et 27.283 autres provisoires ont été créés dans le cadre de ce programme à fin 2010. Des obstacles, relève le ministre, ont retardé la réalisation du programme « 100 locaux par commune », programme, rappelons-le, du président de la République. Il a cité le problème du foncier dans certaines wilayas et le manque d'entreprises dans le sud du pays, observant toutefois que la plupart de ces obstacles ont été levés durant les deux dernières années. S. B.

SELON UN BILAN DES DOUANES

Plus de 1,6 million d'articles contrefaits saisis en 2010

Plus de 1,6 million d'articles contrefaits ont été saisis par les services des Douanes algériennes en 2010 selon un bilan rendu public par la direction générale des Douanes. L'inspecteur divisionnaire de la direction générale des douanes, Mokrane Hannoun, qui intervenait lors d'une journée d'études sur la contrefaçon, a souligné que "le pic avait été enregistré en 2008 avec près de 2,3 millions d'articles contrefaits saisis". Il a néanmoins conseillé de prendre ces chiffres avec "beaucoup de réserve", car, a-t-il expliqué, "la contrefaçon, qui est en augmentation permanente, agit surtout dans le marché informel qui ne peut être cerné avec des chiffres exacts". M. Hannoun a relevé que la tendance de contrefaçon par produit change d'année en année, mais elle concerne toujours "les mêmes types de produits". Les pièces de rechange automobile viennent en tête des articles contrefaits, suivis des produits cosmétiques, puis des cigarettes qui ont représentés 41% des retenus douaniers en 2010. La même année, les articles de sports représentaient aussi un grand pourcentage des saisies, a indiqué M. Hannoun, expliquant cela par la participation de l'Algérie à la Coupe du monde de football. Il a noté, dans ce contexte, que la majorité des produits contrefaits (61 % en 2010) et saisis par les Douanes sont d'origine chinoise. L'inspecteur divisionnaire a expliqué que quotidiennement, la direction des Douanes reçoit une quarantaine de requêtes, c'est-à-dire des demandes d'intervention, dont la moitié se solde par l'établissement de bulletins d'alerte. "La contrefaçon constitue un danger pour la santé et la sécurité publique", a-t-il souligné. Sur sa définition juridique, il a précisé que la contrefaçon désigne toute atteinte portée au droit de propriété intellectuelle par la reproduction d'un produit ou d'une œuvre sans autorisation. Il a rappelé aussi les sanctions prévues par la loi, à savoir la confiscation, la destruction et la mise hors du circuit commercial des produits contrefaits. Les personnes impliquées dans les imitations frauduleuses encourrent des amendes égalant 1 fois la valeur du produit confisqué et une peine d'emprisonnement de 2 à 6 mois. Il a expliqué que le champ d'intervention des Douanes, "qui était limité aux produits d'importation et aux produits sous surveillance douanière, a été élargi à toutes les marchandises soupçonnées d'être contrefaites dans l'ensemble du territoire (douanier) national et aussi ceux destinés à l'exportation". M. Hannoun a souligné, enfin, que les Douanes peuvent intervenir sur requête du titulaire de droit ou de son représentant ou d'office sans demande préalable lorsque le service est devant de forte présomption de contrefaçon. I. A.

PHÉNOMÈNE D'ENLÈVEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

Dahou Ould Kablia rassure

Les deux phénomènes ont-ils tendance à prendre de l'ampleur ? Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales relativise et tente de rassurer les citoyens.

Un chiffre, fourni par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et qui renseigne sur l'ampleur du phénomène : cent cinquante sept cas d'enlèvement ont été traités au cours des dix premiers mois de l'année 2010. Selon le ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la Nation sur la propagation du phénomène d'enlèvement d'enfants, lors d'une séance plénière au Sénat, tous ces cas « ont connu un heureux dénouement grâce à l'intervention rapide des forces de sécurité ». Dahou Ould Kablia dément de manière "catégorique" les allégations selon lesquelles les enlèvements

d'enfants sont motivés par le trafic d'organes, assurant que les services de sûreté "n'ont enregistré à ce jour aucun cas de trafic d'organes qu'il s'agisse de cas d'enlèvement d'adultes ou d'enfants. Il accuse certains médias de "l'amplification des faits" et rassure que "ce type de crime n'a pas connu une hausse sensible". Autre phénomène qui prend de l'ampleur et sur lequel le ministre est revenu, les agressions sexuelles. Les chiffres fournis par le ministre font ressortir une baisse relative en 2010. Selon lui, « les services de sécurité ont enregistré 1.395 cas d'agression sexuelle sur mineurs en 2010 contre 1.660 cas en 2009 ». Il assure dans ce cadre que les services de sécurité ont tout mis en œuvre pour la prévention et la lutte contre ce type de crime "ignoble" indiquant que "cela

reste insuffisant sans la contribution effective de la société civile » et il décline « une stratégie globale » de lutte contre le crime que les services de sécurité ont mis en œuvre en 2010. Elle prévoit, a-t-il précisé, « l'organisation, au niveau des établissements éducatifs à travers l'ensemble des wilayas du pays, de campagnes de sensibilisation, de rencontres scientifiques et de portes ouvertes sur les enlèvements et les agressions sexuelles et la conduite à observer dans ces cas ». Selon lui, « le développement et la généralisation de l'Internet conduirait à l'accroissement du nombre de criminels et de victimes d'agressions sexuelles ». Un diagnostic qui « nous appelle à rénover nos méthodes de travail et nos moyens d'intervention », a-t-il plaidé. S. B.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Numérisation des registres de l'état civil

PAR AHMED BOUARABA

La numérisation des registres de l'état civil est à un stade « très avancé », a affirmé, jeudi dernier à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia. Le ministre a, en réponse à une question orale d'un membre du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière, précisé que la numérisation des registres de l'état civil, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration, « a démarré à titre pilote dans les communes d'Hussein Dey et de Bab El Oued à Alger et à Constantine alors que l'opération est en cours de réalisation à Oran ». Après avoir souligné l'importance de l'introduction de l'informatique dans tous les services administratifs publics, M. Ould Kablia a affirmé la nécessité de revoir la nomenclature de l'état civil, et ce, à travers la suppression de certains documents qui ne sont plus demandés par l'administration. Il a, en outre, souligné que l'allègement et la simplification des documents de l'état civil figuraient parmi les « priorités » de son département ministériel compte tenu, a-t-il dit, de leur incidence directe sur la vie des citoyens. Ces mesures, a-t-il poursuivi, s'inscrivent aussi dans le cadre de la modernisation de l'administration et son adaptation aux développements technologiques enregistrés dans tous les domaines. Concernant les dossiers des examens et concours, M. Ould Kablia a indiqué que le candidat n'est désormais

tenu de présenter que les documents attestant son identité et son niveau scolaire, le reste des documents n'étant exigé qu'en cas de succès. Pour ce qui est du passeport et de la carte nationale d'identité biométriques et électroniques, il a estimé que ce dossier avait été « traité de manière adéquate » à travers la simplification et l'allègement du formulaire de demande de ces deux pièces. Il a, après avoir indiqué qu'entre 2 et 3 % des cartes nationales

d'identité actuelles étaient falsifiées, assuré que la nouvelle carte nationale était infalsifiable. Par ailleurs, M. Ould Kablia a précisé que son département avait fait de la lutte contre la bureaucratie et les dysfonctionnements à tous les niveaux de l'administration centrale et locale sa feuille de route, appelant les walis et les chefs de daïra et présidents d'APC à la traduire sur le terrain sans délai. A. B.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE EN COURS 33.000 affaires liées à la criminalité enregistrées

Plus de 33.000 affaires liées aux diverses formes de criminalité ont été traitées par les éléments de la Police judiciaire (DPJ) durant le premier trimestre de l'année en cours. Dans ces délits et infractions, 20.946 individus étaient impliqués. Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), rendu public jeudi dernier, les affaires et les suites judiciaires en matière de criminalité de droit commun, notamment les atteintes aux personnes, prédominent avec 17.256. Ces dernières ont mis en cause 11.724 personnes. Le nombre d'affaires relatives aux atteintes aux biens, impliquant 4.883 individus, est de 13.902. Pour ce qui est du crime organisé, notamment les affaires liées aux infractions économiques et financières, plus de 1.000 affaires impliquant 1.987 individus ont été constatées par les services de la DPJ sur l'ensemble du territoire national, durant la même période. S'agissant des infractions en matière de trafic et consommation

de stupéfiants et substances psychotropes, 511 affaires ont été enregistrées, mettant en cause 713 personnes. 241 kg de résine de cannabis ainsi que plus de 34.000 comprimés de substances psychotropes ont été récupérés au terme de ces affaires. Pour ce qui est de la prévention et la sécurité routière, 4.241 accidents de la circulation ont été recensés par les services de la Sécurité publique. Ces accidents, survenus à travers le territoire national, ont engendré le décès de 149 personnes et des blessures à 4.786 autres, durant les trois mois de l'année en cours. Sur ce dernier point, il convient de noter que la principale cause des accidents de la route reste toujours le facteur humain avec un taux de 93,89%. En terme d'actes dissuasifs, 95.392 opérations de contrôle ont été enregistrées par la DSP. Pour ce qui est de opérations répressives, 1.955 moyens de locomotion ont été mis en fourrière et 10.915 cas de retrait de permis de conduire ont été constatés. A. B.

MEDELCI À PROPOS DE LA CRISE EN LIBYE

« Nous sommes pour la solution de l'Union africaine »

Interrogé sur la position de l'Algérie par rapport au conflit libyen, le chef de la diplomatie algérienne a expliqué que « la solution portée par l'Union africaine est celle-là que l'Algérie est en train de défendre ».

PAR LARBI GRAÏNE

Invité hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci s'est exprimé sur différents sujets d'actualité : la crise en Libye et ses répercussions sur l'Algérie et sa région, les relations avec la France et les Etats-Unis, l'Union du Maghreb, la Ligue arabe, etc. Interrogé sur la position de l'Algérie par rapport au conflit libyen, le chef de la diplomatie algérienne a expliqué que « la solution portée par l'Union africaine est celle-là que l'Algérie est en train de défendre ». Il a regretté toutefois le fait qu'« aujourd'hui, nous sommes dans une situation qui est extrêmement compliquée où les Libyens se battent entre eux et d'autres parties sont en train d'aider à ce que la guerre s'intensifie ». Medelci a soutenu que l'initiative de l'UA est porteuse d'une « solution politique, sur laquelle il y a un consensus général » qui devrait « intervenir après un cessez-le-feu et après la mise en place d'un mécanisme de respect de ce cessez-le-feu ». « Cette solution africaine a connu une avancée avec le déplace-



ment d'un panel de cinq chefs d'Etat (à Tripoli et Benghazi) qui a eu des contacts avec les deux parties libyennes » a-t-il ajouté. L'échec du premier contact ne devrait pas selon l'invité de la Cihaine III faire perdre l'espoir « nous ne perdons pas espoir, surtout si la communauté internationale joint ses efforts à ceux de l'UA, pour que la solution politique puisse s'imposer à tous comme étant la seule, parce que, au nom de la non ingérence, il n'y pas une solution durable autre que celle portée par les Libyens eux-mêmes » a-t-il souligné. Par ailleurs le ministre des Affaires étrangères a balayé d'un revers de main les accusations de mercenariat et de soutien au régime de Kadhafi

portées à l'encontre de l'Algérie par le Conseil national de transition (CNT) libyen. Medelci n'y voit que des accusations « dilatoires ». « Nous avons, au niveau du ministère des Affaires étrangères, apporté les démentis les plus clairs à ces accusations » a-t-il dit. Et d'ajouter « nous avons eu à exprimer notre conviction au sujet de ces accusations que nous considérons dilatoires, basées sur des agendas qui n'ont rien à voir avec l'affaire libyenne. Elles sont beaucoup plus anciennes que la crise en Libye, cela est très clair ». Evoquant ses entretiens téléphoniques de lundi dernier avec son homologue français Alain Juppé, Medelci a précisé que l'un des axes de la conversation avait porté sur la situation en Libye. « M. Juppé a lui-même considéré comme peu crédibles ce qu'il a qualifié de rumeurs lorsqu'il a désigné ces informations complètement farfelues et qui donnent l'Algérie comme une partie à ce conflit entre Libyens, alors que nous n'avons jamais eu à choisir une partie contre l'autre » a-t-il soutenu. Et d'ajouter « avec M. Juppé, nous avons convenu qu'il n'y pas de solution en dehors de la politique. Cette conviction, je crois l'avoir partagée avec M. Juppé ».

La crise en Libye peut réactiver le terrorisme dans la région

Questionnés sur les répercussions de la crise libyenne sur l'Algérie, le ministre algérien a répondu que « le risque n'est pas exagéré ». « Ce qui se passe en Libye peut avoir des conséquences. Cela peut donner des ailes au terrorisme dans la sous-région ». a-t-il ajouté. « Je ne l'exclus pas, mais je ne le confirme pas » a-t-il lancé à propos de la question de savoir si les attentats qui avaient ciblé dernièrement le centre du pays avaient un lien avec la Libye. Parlant des relations algéro-françaises, l'orateur a observé qu'« il y avait des avancées, l'orateur a observé qu'« il y avait des avancées, en particulier sur le plan de la mise en place d'un partenariat industriel, à la fois ambitieux et équilibré » et a réfuté l'assertion selon laquelle les relations entre les deux pays « sont tendues » rappelant au passage que le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements Mohamed Benmerradi, vient de rencontrer Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre français.

Frontières avec le Maroc

« Nous n'avons pas exclu de rouvrir les frontières. Nous avons dit qu'il faut remettre sur le tapis les questions sensibles (énergie, agriculture...). Mais il serait malhonnête de situer un jour dans le calendrier » c'est ce qu'a répondu Medelci à une question portant sur la réouverture des frontières. « Notre Président a passé un message récemment. Notre volonté est d'avoir une relation suivie avec le Maroc » a-t-il assuré. Et d'ajouter « l'UMA n'est pas bloquée mais elle n'avance pas comme nous le souhaitons ». Medelci a annoncé, du reste, l'ouverture l'année en cours d'une banque maghrébine. Interrogé sur la visite de Frank La Rue, le ministre algérien ne s'y est pas trop attardé en disant que le rapporteur de l'Onu « est reparti avec l'idée que notre pays n'était pas fermé. Un pays ouvert ».

Ligue arabe

Sur la Ligue arabe, dont le sommet est attendu le 11 mai prochain, Medelci a indiqué que tout le monde est d'accord pour le différer. Et de préciser « une rencontre au niveau des ministres des affaires étrangères est prévue au Caire le 15 mai pour discuter du sujet ». Il a affirmé aussi que l'Algérie ne soutient aucun des candidats devant succéder à Amr Moussa et n'est contre aucun. Et de préciser « l'Algérie est favorable à un choix par consensus ».

L. G.

AADL DE BLIDA

La liste des bénéficiaires réexaminée demain

PAR AHMED BOUARABA

« Le directeur général de l'AADL (Agence d'amélioration et du développement du logement) nous a autorisés à réexaminer la liste de l'ensemble des bénéficiaires. Nous nous rendrons à l'agence régionale dimanche (Ndlr demain) », a annoncé l'un des représentants des souscripteurs AADL de la wilaya de Blida au terme d'une réunion, de près de 2 heures, tenue jeudi dernier avec le DG. La rencontre avec le responsable de l'AADL intervient après plusieurs sit-in tenus devant le siège de l'administration locale et celui de la DG, à Saïd hamdine dans la capitale, revendiquant notamment l'installation d'une commission d'enquête afin de faire la lumière sur les modalités d'attribution des logements AADL. Ces manifestants, dont le nombre est estimé à quelque 130 personnes pour ce qui est des souscripteurs entre le 11 août et le 31 décembre 2001, outre ceux des autres années, ont estimé avoir été « trahis » par les autorités concer-

nées. « Les logements doivent être distribués par ordre chronologique, à savoir selon la date de dépôt de dossier », ont-ils mis en exergue. Ainsi le récépissé de Akila Boukharouba, daté du 11 août 2001 donc le 1^{er} jour du dépôt des dossiers, porte le numéro 2. De ce fait Mme Boukharouba est la deuxième personne à avoir déposé un dossier auprès de l'AADL. Dans ce document, dont le Midi Libre détient une copie, il est mentionné « acceptée pour le prochain programme ». Toutefois, « nous n'avons bénéficié de rien » déclare son mari. Il est utile de rappeler que Blida a bénéficié de pas moins de 3.500 logements AADL sur 4 sites : Ouled Yaïch, Brakni, Kahf El-Hammam et Soumaa. Le besoin d'un toit est tel que plusieurs protestataires se sont vus contraints de louer les appartements AADL attribués à d'autres citoyens, loin d'être dans le besoin, selon leurs dires. « Plusieurs d'entre nous sont locataires chez des bénéficiaires qui n'ont postulé à ces appartements que pour pou-

voir les louer » ont-ils témoigné. Sur un autre plan, « le DG nous a proposé de solliciter la wilaya pour l'octroi de LPA (Logements promotionnels aidés) », a déclaré le même représentant. Outre la revendication d'une commission d'enquête les délégués ont, au nom des souscripteurs, demandé aux autorités compétentes de « bloquer la distribution des logements jusqu'à ce que le fichier soit réexaminé ». Notons, dans ce contexte, que l'octroi d'un logement AADL figure parmi les principales revendications de ces familles. « Nous revendiquons notre droit » scandaient-ils. Certains d'entre eux qualifient la position du DG d'« espoir ». D'autres ont estimé que la tutelle essaye de « brouiller les pistes ». Toutefois si leurs doléances ne sont pas satisfaites, les contestataires ont déclaré qu'ils ne baisseront jamais les bras et pourraient même « adresser une lettre ouverte au président de la République » dans l'espoir qu'il mette un terme à leur souffrance qui ne date pas d'hier. A. B.

PROMOUVOIR LE PRODUIT TOURISTIQUE ALGÉRIEN

Smaïl Mimoune plaide pour un schéma directeur

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Smaïl Mimoune, a indiqué, hier à Adrar, que l'élaboration du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) vise, parmi ses principaux objectifs, à donner un large éclairage sur le potentiel touristique du pays.

S'exprimant en marge d'une visite du caravansérail de Tinerkouk (ancien fort, réhabilité par la fondation « Déserts du Monde » pour l'écotourisme), le ministre a affirmé qu'une carte exhaustive est en cours d'élaboration pour être prête en septembre prochain, car de nombreux sites touristiques, dans l'Algérie profonde, restent largement méconnus. Il a, dans ce contexte, expliqué que le schéma directeur d'aménagement touristique doit englober

un inventaire de l'ensemble des potentialités et sites touristiques, à travers le pays, pour son exploitation optimale de la part de l'Office national du tourisme et des agences de tourisme. Il a, concernant les sept pôles d'excellence touristique, à l'échelle nationale, invité les wilayas à élaborer des schémas directeurs spécifiques valorisant leurs potentialités touristiques, à charge pour le SDAT d'assumer l'approche prospective et la complémentarité entre les schémas de wilayas. M. Mimoune s'est intéressé au projet de l'hôtel Massine à Timimoun, fruit d'un investissement privé, qui offre une capacité de 36 chambres et de 8 suites, sur une superficie de 2.400 m². Le ministre a salué l'association des conditions de modernité

et le cachet architectural ancien de la région, dans la conception de ce projet dont les travaux tirent à leur fin et devant générer 41 emplois permanents. Notons enfin que le ministre poursuit sa tournée de deux jours dans la wilaya d'Adrar, par la visite de plusieurs installations et projets relevant de son secteur, dont le chantier de réhabilitation de l'hôtel Gourara de Timimoun, et le centre d'artisanat traditionnel, la maison du tourisme et l'hôtel Touat au chef-lieu de wilaya. Le ministre visitera également, dans la même wilaya, une exposition de produits d'artisanat traditionnel et de métiers locaux, a rapporté l'Agence de presse algérienne.

A. B.

POUR UNE PRISE EN CHARGE DE SES REVENDICATIONS

Le SNPSSP menace d'une grève

Le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), Mohamed Youfi a appelé, hier, le ministère de la Santé à la prise en charge rapide des revendications des praticiens spécialisés. Lors d'une conférence de presse, M. Youfi a annoncé que le SNPSSP convoquera le 4 mai prochain son conseil national représentant tous les établissements de santé publique pour prendre une décision face à ce qu'il a qualifié de « tergiversations de la tutelle et le non respect de ses engagements » à satisfaire les revendications des praticiens spécialistes. Il a rappelé, dans le même contexte, qu'il a été convenu avec la tutelle que la révision du régime indemnitaire ne se fera qu'après l'adoption du statut des praticiens. Un engagement qui n'a pas été respecté, a-t-il dit, rapporte l'APS. Il a ajouté que la direction des ressources humaines du ministère avait proposé à la Fonction publique un régime indemnitaire pour les praticiens spécialisés sans « consulter le syndicat ». M. Youfi a rappelé les autres revendications du SNPSSP, dont le dossier du concours pour la promotion dans la carrière professionnelle institué en 1982 avant d'être annulé ajoutant que ce dossier « dépend toujours de la signature de la Fonction publique alors que 2500 praticiens aspirent à son application ». Il a appelé le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès à recevoir une délégation du SNPSSP afin de relancer le dossier des revendications des praticiens dont le traitement a « trop tardé », a-t-il dit. M. Youfi a enfin affirmé la solidarité du SNPSSP avec le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et les médecins résidents qualifiant leurs revendications de « légitimes ».

I. A.

AVEC 2,6% EN 2010

Baisse de la production industrielle publique

La production industrielle du secteur public national a accusé une baisse de 2,6% en 2010, due à une chute généralisée des niveaux de production à l'exception de ceux de l'énergie et du bois et papier qui ont connu d'"importantes" hausses.

PAR INES AMROUDE

Après une hausse de 0,4% en 2009, la production industrielle du secteur public a accusé une baisse durant les quatre trimestres de 2010, respectivement de 2,7%, 2,3%, 0,8% et 4,4%, enregistrant ainsi une décroissance de 2,6% en 2010 par rapport à l'année précédente, selon un bilan de l'Office national des statistiques (ONS). Cette tendance s'est caractérisée par une baisse des niveaux de production des secteurs d'activité à l'exception de ceux de l'énergie (+5,6%) et du bois et papier (+14,8%). L'activité des autres secteurs a chuté, notamment pour les industries manufacturières qui ont connu une baisse de 5,6% en 2010 par rapport à 2009, avec un recul de 9,6% au 4e trimestre. Les secteurs les plus touchés par la baisse sont les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques électriques (ISMME) -13,3% avec une chute de 18,4% au 4ème trimestre, les industries chimiques et plastiques (-10,6%) et les industries textiles et bonneterie (-10,8%). Par ailleurs, après une hausse de 2,5% au 1er trimestre 2010 par



rapport à la même période de l'année d'avant, la production dans le secteur des hydrocarbures a chuté durant les trois derniers trimestres de 2010, situant l'accroissement annuel à -2,1%, précise encore le centre. Le 4e trimestre 2010 s'est caractérisé par une baisse de 4,4% de la production industrielle suite à une chute importante des niveaux de productions des industries manufacturières (-9,6%), a relevé l'office. L'industrie nationale recèle des potentialités mal utilisées, souffre de problèmes liés à la gestion de l'innovation, à la compétitivité sur les marchés et à l'ouverture de l'économie, relève-t-on au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, en soulignant que le gouvernement est conscient de cette situation et œuvre à

l'améliorer. Ces entraves ont causé des baisses de la part de l'industrie dans le PIB ces dernières années. En effet, une analyse de la stratégie industrielle, adoptée depuis plusieurs années a révélé, "un manque d'opérationnalité des actions programmées", et c'est pour cela que le ministère s'est engagé à étudier un plan d'action concret de mise en œuvre afin d'améliorer ces résultats. Ce plan d'action qui est un dispositif institutionnel visant à encourager la concertation et l'échange entre les opérateurs des différentes filières industrielles pour une meilleure exploitation de leurs potentiels, propose notamment la création d'un Conseil national et d'un Observatoire des industries agroalimentaires. Le plan d'action vise également à inciter les entreprises nationales

à se tourner vers les potentialités agricoles nationales et à diversifier les industries de transformation, selon les orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour "rebooster" l'industrie nationale et faire passer sa part dans le Produit intérieur brut (PIB) de 5% actuellement à 10% et plus dans un proche avenir. Par ailleurs, le président de la République, dans son dernier discours à la Nation, avait chargé le gouvernement d'élaborer un programme national d'investissement destiné aux entreprises économiques opérant dans tous les secteurs et en concertation avec tous les opérateurs économiques et sociaux. Dans ce contexte, "une action sérieuse sera engagée en direction de l'entreprise économique, publique ou privée, en ce sens qu'elle constitue, par excellence, la source génératrice de richesse et d'emploi dans le but d'assurer son développement et sa modernisation", a-t-il poursuivi. La promotion et la mise à niveau de l'entreprise tendent essentiellement à "consolider la croissance économique du pays, à hisser le niveau de productivité et améliorer la compétitivité", selon le Président Bouteflika. I. A.

RAHMANI RENCONTRE SON HOMOLOGUE FRANÇAISE

Les énergies renouvelables en discussion

Le ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Chérif Rahmani, s'est entretenu, jeudi à Paris, avec son homologue française, Nathalie Kosciusko-Morizet, en marge de la rencontre "Initiative climat Paris-Nairobi" portant sur l'accès aux énergies propres pour l'Afrique et les pays les plus vulnérables aux changements climatiques. "La France et l'Algérie ont d'excellentes relations et il est nécessaire pour les deux pays, la France en sa qualité de présidente du G8 et du G20, et l'Algérie, parce qu'elle préside et anime le groupe Afrique sur les négociations afférentes au changement climatique, de se retrouver et échanger leurs points de vues sur la manière de donner de la consistance aux décisions du sommet sur le changement climatique de Cancun pour faire de celui de Durban (Afrique du Sud) un succès", a déclaré M. Rahmani à l'APS au terme de ces entretiens. Pour le ministre, "il ne s'agira pas à Durban de sauver le processus onusien de négociation mais surtout de donner de la substance à ce fond vert de lutte contre le changement climatique destiné aux pays en développement et qui devrait mobiliser 100 milliards de dollars à l'horizon 2020". "L'Algérie est un élément important dans l'Initiative climat Paris-Nairobi relatif au développement des énergies renouvelables", a dit le ministre, soulignant que ce programme "est essentiel pour le quotidien et le futur des générations, tant dans le monde rural que dans les villes". La présence de l'Algérie à cette rencontre atteste, a-t-il souligné, de "sa volonté d'accompagner toute initiative destinée à atténuer les effets irréversibles et négatifs du changement climatique en trouvant aujourd'hui des solutions à des problèmes majeurs, tels que l'eau, l'énergie, l'agriculture et à tous les risques liés au changement climatique". A travers cette démarche, a-t-il ajouté, "nous réalisons un double objectif. Régler des problèmes sociaux, créer de l'emploi et trouver des solutions aux questions économiques majeures, car elles sont porteuses d'innovation, de technologie et de développement" d'où l'intérêt, a-t-il précisé, de commencer à mettre en place les moyens adéquats pour pouvoir lancer des projets suffisamment crédibles et permettre leur financement et leur mise en œuvre. R. E.

PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE DE L'AUTOMOBILE

Le défi des sous-traitants algériens

Les sous-traitants algériens sont capables de participer au développement d'une industrie nationale de l'automobile et d'intégrer des partenariats dans ce sens, ont affirmé, jeudi à Alger, des exposants au salon "Equip auto Algeria 2011". Les sous-traitants algériens présents à ce salon, organisé au Palais des expositions, divergent pourtant sur le taux d'intégration qu'ils pourront assurer dans les projets de partenariat avec des groupes étrangers pour la fabrication de voitures en Algérie. Dans le cadre de ses négociations avec le constructeur français Renault pour le montage d'une usine de véhicules, l'Algérie a proposé l'intégration d'une cinquantaine de sous-traitants nationaux ayant bénéficié de programmes de mise à niveau, dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE. Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, avait déclaré en février dernier, à l'occasion de la visite en Algérie de l'envoyé spécial français, M. Jean-Pierre Raffarin, que "nous avons fait une contre-proposition (à Renault) comprenant, notamment, une production de 100.000 véhicules par an de plusieurs modèles et un taux d'intégration minimum de 50% sur cinq ans". Dans une déclaration à l'APS, le responsable d'une entreprise algérienne de fabrication de filtres pour automobiles et véhicules lourds, M. Bachir Hennache, "les sous-traitants locaux sont plus que capables de contribuer au développement d'une industrie automobile dans leur pays". Cet exposant, dont l'entreprise figure sur la liste des sous-traitants que l'Algérie a proposée notamment à Renault, a estimé, que "les fabricants nationaux peuvent assurer, dès le départ, les 50% proposés par les pouvoirs

publics". Il a souligné, cependant, que le développement du tissu industriel national passe par l'encouragement des joint-ventures entre les fabricants algériens et des équipementiers d'envergure internationale. Le responsable de l'unité d'Alger d'une entreprise nationale de fabrication de batteries pour automobiles et véhicules lourds, M. Moussa Rechoum, a, lui aussi, estimé, rapporte l'agence, que les sous-traitants algériens peuvent jouer un rôle important dans la mise en place d'une industrie locale de construction de voitures. "Grâce à un partenariat avec une entreprise étrangère, notre entreprise a réussi à optimiser sa compétitivité et, donc, sa part de marché", a-t-il relevé pour mettre en exergue l'importance de nouer des partenariats avec des équipementiers internationaux. Pour lui, les sous-traitants algériens possèdent déjà une expérience à travers leur collaboration avec la Société nationale des véhicules indus-

triels (SNVI), notamment. De son côté, le président-directeur général d'une entreprise nationale de fabrication de câbles, M. Malik Hadj-Hamou, a affirmé que "les sous-traitants algériens sont capables d'intégrer des projets de fabrication de voitures au niveau local, mais pas à un taux de 50%". Selon lui, il existe "moins d'une vingtaine de sous-traitants algériens qui produisent conformément aux normes internationales". M. Hadj-Hamou, à la tête d'une firme dont la part de marché ne dépasse pas les 10%, a relevé, par ailleurs, que de nombreuses difficultés entravent le développement des PME algériennes du secteur de la mécanique. La commercialisation sur le marché national de pièces de rechange et équipements contre-faits et la lourdeur des procédures administratives, notamment pour l'importation des matières premières, sont, a-t-il dit, les principaux aléas rencontrés par les fabricants algériens. I. A.

LOI D'ORIENTATION FONCIÈRE

Vers un meilleur ordre dans le secteur agricole

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Alioui Mohamed, a affirmé jeudi à Blida que la loi d'orientation foncière, adoptée par le parlement, et dont la mise en œuvre a été dévolue à l'Office national des terres agricoles, est de nature "à remettre de l'ordre dans le secteur agricole". Cette loi permettra de "déchoir de son titre" tout exploitant ayant détourné de sa vocation initiale toute terre relevant du domaine privé de l'Etat, a-t-il indiqué à cet égard, lors d'une rencontre avec des agriculteurs de Larbaa, avant d'ajouter que celle-ci sera "réaffectée" dans le cadre du droit de concession, rapporte l'APS. L'application de cette mesure permettra de "créer des postes d'emploi pour les jeunes et de stimuler la production agricole", a-t-il poursuivi, en mettant en exergue la nécessité de "respecter la loi et de simplifier les procédures d'accès aux subventions agricoles". Evoquant le financement des activités agricoles, M. Alioui a estimé que "les grands efforts entrepris en la matière par l'Etat sont contrariés par les banques". Il a mis l'accent, également, sur la prise en charge d'autres préoccupations des professionnels de l'agriculture, telles que le logement et les consommations électriques nécessitées par leurs activités. Cette rencontre constitue l'entame d'une série d'autres programmées par l'UNPA, dans le cadre de l'explication des plans du renouveau rural, indique-t-on. R. E.

LAGHOUAT

1^{er} quota de 1.164 logements publics locatifs

Un quota de 1.164 logements publics locatifs sera attribué au cours des mois de mai et juin prochains dans la wilaya de Laghouat, a annoncé le wali.

Ces logements sont répartis entre les communes de Laghouat (600 unités), Bellil (312 unités) et Aflou (252 unités), dans l'attente de l'attribution d'un "important" autre quota de logements de même type réceptionnés dans d'autres communes, a précisé le chef de l'exécutif, en marge d'une session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW).

Des commissions ad-hoc mènent actuellement des enquêtes sur les dossiers déposés par les demandeurs de logements. Ces enquêtes se feront selon des "critères précis, en vue d'assurer la transparence dans l'attribution des logements et donner la priorité aux catégories démunies", a signalé le wali en ajoutant que cette opération sera parachevée dans les délais impartis. En parallèle, quelque 155 logements de fonction seront attribués, dès le début de la prochaine saison scolaire, au profit du secteur de l'éducation, à travers l'ensemble des communes de la wilaya, "ce qui atténuera la pression sur les autres formules d'habitat et améliorera les conditions de travail des enseignants du secteur".

La wilaya de Laghouat a bénéficié, à la faveur de l'année 2011, d'un programme de 6.500 logements publics locatifs, pour lequel des terrains d'assiette ont été retenus. Le programme est actuellement en phase d'études techniques. Ces logements viendront s'ajouter à un programme de 2.500 unités similaires, retenues pour les communes de la wilaya dans le cadre du programme de l'année 2010.

CHLEF

650 hectares d'oliviers plantés en 2011

Plus de six cent cinquante hectares d'oliviers ont été plantés courant 2011 dans la wilaya de Chlef, a indiqué la Conservation des forêts.

Cette opération réalisée conjointement par la conservation des forêts et la direction des services agricoles, a ciblé l'ensemble des localités de la wilaya, notamment les localités rurales, a indiqué la même Conservation, qui fait état dans ce sens d'un "réel" engouement suscité par cette opération auprès des agriculteurs.

S'inscrivant dans le cadre du développement de l'oléiculture et de l'amélioration des revenus des agriculteurs, cette opération qui vient consolider les actions menées par la conservation des forêts, dans le cadre des différents programmes de développement, sera renforcée davantage durant les quatre prochaines années avec une nouvelle plantation d'oliviers sur une superficie de pas moins de 10.000 hectares.

Le verger oléicole de la wilaya de Chlef s'étend sur une superficie totale de 4.800 hectares dont 1.800 hectares en exploitation et 3.000 hectares de nouveaux vergers. La production réalisée en 2011 est de 35.000 quintaux soit l'équivalent de 330.000 litres d'huile d'olive.

APS

BEJAIA, NOUVELLE GARE ROUTIÈRE

La gestion confiée à la Sogral

La gestion et l'exploitation de la nouvelle gare routière de Béjaïa, dont la mise en service est prévue avant la fin du mois en cours, a été confiée à la Sogral (Société d'exploitation et de gestion de la gare routière d'Alger), recrutée sur la base d'un marché de gré à gré passé avec la wilaya, annonce la direction de wilaya des transports.

Cette entreprise, qui gère déjà la gare du Caroubier à Alger, a été sollicitée au terme de l'échec d'un double avis d'appel d'offre à la concurrence qui a nécessité le recours au gré à gré, a précisé la même Direction, motivant ce choix, par sa "notoriété" dans le domaine et le succès réalisé aussi bien à Alger qu'ailleurs dans l'exploitation de ce type de plate-forme, classée en catégorie A.

Son entrée en fonction imminente va être orientée d'abord sur les lignes inter-wilayas et va concerner toutes les destinations, gérées actuellement dans l'espace de l'actuelle gare de la SNTV, située à El-Khemis en plein centre ville et vouée, immédiatement à la fermeture.

L'opération va concerner quelque 200 bus, assurant la navette, vers une dizaine d'autres wilayas. Ultérieurement, ce sont les bus de l'interurbain, composé de quelque 600 engins, répartis entre deux



(02) aires de stationnement, l'un sur l'esplanade du stade de l'Unité maghrébine et l'autre localisé dans la zone de l'arrière port, qui vont devoir se déplacer vers la nouvelle infrastructure, dont la capacité d'accueil est estimée à pas moins de 1.000 bus par jour. Un comité spécialisé a été installé afin de prendre les mesures à même de permettre une circulation relativement fluide à hauteur de ce carrefour des quatre chemins, déjà fortement congestionné, en attendant la réception par la commune, d'un plan de circulation de la

ville, adapté au trafic, supposé également imminent. La nouvelle infrastructure, mise en construction depuis 2008 est un chef-d'oeuvre architectural qui, de surcroît, offre toutes les commodités pour les candidats aux voyages. "C'est la plus belle gare que j'ai eu à visiter dans le pays", s'est exclamé lors de sa dernière visite sur le site, le ministre des transports, Amar Tou. Elle a nécessité un investissement de près de 600 millions DA.

APS

MEDEA, MOIS DU PATRIMOINE

Programme d'activités et visites guidées au menu

Le Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa a ouvert ses portes lundi dernier au public à l'occasion du Mois du patrimoine, inaugurant ainsi un long programme d'activités et de visites guidées à travers les nombreux sites et monuments historiques de l'ancienne capitale du Titteri.

Cette première journée a été marquée par l'organisation d'une visite guidée à l'in-

térieur de l'ancienne résidence d'été de l'Emir Abdelkader, qui abrite également le siège du Musée régional des arts et des traditions populaires, au profit des cadres de l'exécutif, des élus locaux et des représentants des associations activant dans le domaine de la protection du patrimoine matériel et orale de la région.

La cérémonie d'ouverture des journées portes ouvertes sur le patrimoine local a

été également mise à profit pour aborder, lors de conférences animées sur le site par des spécialistes et des universitaires, des questions relatives à l'aspect juridique en matière de protection du patrimoine et le rôle des musées dans la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine.

Les journées portes ouvertes sur les monuments et sites historiques de la région sont une opportunité pour le public de découvrir des pans enfouis de l'histoire de la région et faire connaître également certains personnages qui ont façonné cette histoire, mais qui restent méconnus pour nombre de ce public, à l'instar des cheikh El-Berkani, Skander, ou d'hommes de culture comme Mohamed Bencheneb, Mahboub Stambouli et Mahboub Bati, entre autres.

Outre ce voyage à travers l'histoire, la direction de la culture a prévu, durant toute la durée de cette manifestation, des séries de rencontres consacrées, au patrimoine oral, ainsi que l'organisation, d'un forum sur les contes et les proverbes de la région, en sus de journées d'études sur l'histoire de Médéa au fil des siècles.

Le programme d'activités a été mis sur pied par les directions de la Culture et du musée régional.

APS

CONSTANTINE, PROTECTION CIVILE

Prévention et lutte contre les feux de forêt

La tendance à la régression des incendies des forêts, observée ces dernières années à Constantine, devra être maintenue à la faveur de la consolidation des actions de prévention, ont indiqué des responsables de la Protection civile, lors d'une conférence de presse.

M. Nouredine Tafer, chargé de la communication à la direction locale de ce corps constitué, a souligné, à cet égard que cette «*accalmie n'autorise pas pour autant à baisser les bras*». Aussi, à quelques jours du lancement de la campagne de sensibilisation contre les feux de forêts, prévue pour le 25 du mois en cours, les citoyens, notamment les riverains des zones forestières, à davantage de vigilance pour «*maintenir le cap de la mobilisation afin d'intervenir avec célérité en cas de déclaration d'incendie*». Quelque 2.700 sinistres ont été enregistrés en 2007, contre 344 en 2008 et 300 en 2009, a rappelé M. Tafer qui a estimé que la «*coordination et la coopération entre les différents secteurs et partenaires concernés*» a donné des résultats encourageants. Cette coordination sera renforcée par la mise en place de cinq brigades d'intervention rapide dotées de 48 véhicules, 9 postes de vigie en plus d'un réseau radio



couvrant l'ensemble de zones forestières.

Le plan de lutte contre les feux de forêts qui a défini les zones dites vulnérables, à l'instar des forêts de Draâ Ennaga et de Chettaba, ainsi que la stratégie d'intervention, sera enclenché, cette année à partir de la daïra de Zighoud-Youcef. Ce dispositif qui sera maintenu jusqu'à la fin du mois, d'octobre, sera renforcé par des actions d'entretien des accotements des routes traversant les massifs forestiers et le nettoie-

ment des tranchées pare-feu se trouvant sous les lignes de moyenne et haute tension électrique ainsi que par la mise en place d'une quinzaine de comités communaux pour une intervention rapide des éléments de la protection civile. La wilaya de Constantine compte un patrimoine forestier couvrant plus de 18.900 hectares, représentant 8,49% de la superficie totale de la wilaya.

APS

ORAN, PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

40 bibliothèques de proximité avant fin 2011



La wilaya d'Oran a bénéficié d'un nouveau réseau de structures de lecture dans le cadre du plan de développement local, composé de quarante (40) bibliothèques de proximité, qui sera réceptionné avant fin 2011, a annoncé la Direction de l'administration locale

(DAL). Ces bibliothèques, réalisées à travers plusieurs localités de la wilaya, viennent répondre à l'attente exprimée par notamment, des jeunes et des étudiants universitaires ainsi des élèves des différents établissements éducatifs, a expliqué le directeur de la DAL. La réalisation de ces

bibliothèques de proximité était devenue nécessaire dans certaines communes de la wilaya en raison particulièrement de l'extension urbaine et la poussée démographique dans certaines agglomérations urbaines et rurales, a précisé ce responsable. Dans ce cadre, il a rappelé que sept nouvelles bibliothèques de ce genre ont été ouvertes récemment au niveau de hai Es-Sabah dans la commune de Sidi Chahmi, dans la localité de Aïn Beïda (commune d'Es-Senia), la commune de Oued Tlalat, ainsi dans les communes d'Arzew, de Sidi Benyebka et de Hassi Bounif.

Ce réseau de bibliothèque de proximité qui a nécessité une enveloppe financière d'un milliard de dinars, contribuera à la relance de la lecture et à encourager les différentes catégories à fréquenter ces structures scientifiques et culturelles, et à préserver ainsi la place privilégiée du livre dans la société.

Dans ce sens, une campagne de sensibilisation dans les milieux éducatifs, sociaux et de jeunes, est actuellement en préparation afin de vulgariser la culture et ce, en coordination avec les communes.

Les bibliothèques de proximité dans la wilaya d'Oran avaient bénéficié de plus de 80.000 livres distribués par la direction de la culture, qui s'apprête également à doter celles déjà ouvertes récemment d'environ 15.000 ouvrages et publications.

APS

NAÂMA

106 écoles de formation pour les jeunes catégories sportives

106 écoles de formation sportive pour les jeunes catégories (8-12 ans), totalisant une capacité de 2.400 sportifs, ont été créées dans la wilaya de Nâama, a indiqué la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces nouvelles structures, créées depuis février de 2010, et accueillant les jeunes sportifs dans les disciplines sportives collectives et individuelles, se composent de 25 écoles de football, 16 de handball, 10 écoles de karaté, 8 pour la natation, 5 écoles d'athlétisme et d'autres établissements de volleyball, tennis de table, gymnastique et sports équestres, a précisé le chef de service de l'éducation physique et des sports à la DJS.

Selon Youcef Boucenna, ces écoles qui mettent à profit les différentes structures sportives mises en place à travers les communes à la faveur des programmes de développement dont a bénéficié le secteur, sont animés par des cadres du secteur de la DJS. Le secteur a également ouvert 27 classes d'études-sports, au niveau de certains collèges de la wilaya. Les responsables du secteur attendent beaucoup de ces écoles qui devront permettre l'émergence de potentialités à hautes aptitudes physiques et techniques à même de constituer un réservoir pour les équipes évoluant dans les différentes divisions, locales et nationales. Le lycée sportif de la daïra d'Aïn Sefra, opérationnel depuis un an et demi et qui fait face à un déficit d'encadrement sportif spécialisé, s'attèle, toutefois, à mettre en œuvre un programme de formation sportive basée sur des normes scientifiques.

ANNABA

Nouveaux équipements pour le port

Un lot d'équipements est venu renforcer les moyens de manutention au port de Annaba permettant d'améliorer le traitement des marchandises à l'embarquement et au débarquement, selon directeur général de l'entreprise portuaire de Annaba. Récemment réceptionné, ce lot d'équipements de manutention est composé de cinq reach stackers (chariots élévateurs de gros tonnage) de 45 et de 32 tonnes et de deux ensembles de transfert roll on-roll off d'une capacité de levage sur sellette de 35 tonnes.

Le champ d'influence du port de Annaba s'étend sur douze wilayas de l'est et du sud-est du pays où sont situées des zones industrielles à fort potentiel de développement et des ressources naturelles, telles que les mines de fer, de phosphates et les champs pétroliers.

Faisant partie des dix principaux ports de commerce d'Algérie, le port de Annaba qui dispose d'un terminal à containers, est situé au point d'intersection d'importants réseaux routiers et ferroviaires lui assurant une excellente fluidité, a affirmé le directeur. Cette infrastructure est reliée aux réseaux de voies express desservant l'est et le sud-est du pays et au réseau ferroviaire national ainsi qu'à une ligne ferroviaire électrifiée vers les mines de fer d'Ouenza (Tébessa) et au complexe sidérurgique d'El-Hadjar.

APS

EGYPTE

Tensions entre musulmans et coptes

L'Égypte a renforcé la présence policière et militaire dans la province de Minya, au centre du pays pour mettre fin aux violences meurtrières provoquées par un conflit entre une famille chrétienne et une autre musulmane à propos de la construction d'un dos-d'âne, a indiqué jeudi 21 avril une source sécuritaire au quotidien *Le Monde*.

Deux musulmans ont été tués et un couvre-feu a été imposé dans la ville d'Abou Qorqas. La communauté s'est vengée en brûlant mercredi des maisons et des commerces appartenant à des coptes (chrétiens d'Égypte). "Le calme est revenu dans la ville, mais la situation reste tendue", a indiqué la source de sécurité.

Ces violences interviennent alors que des milliers de personnes continuent de manifester dans la province voisine de Qena contre la nomination d'un gouverneur chrétien, dans une région qui a souvent été le théâtre de tensions religieuses et où les relations entre musulmans et chrétiens sont fragiles.

A Qena, les manifestants ont bloqué une importante ligne de chemin de fer et plusieurs routes principales, affirmant qu'ils ne partiraient que lorsque Imad Mikhaïl serait démis de ses fonctions. Le gouvernement égyptien a fermement condamné ces appels, estimant que les objections basées sur la religion étaient "inacceptables".

"Le gouverneur de Qena n'a pas démissionné et ne démissionnera pas et il n'y a pas d'alternative", a affirmé le porte-parole du gouvernement, Ahmed al-Samman.

RI / *Le Monde*

PAKISTAN

15 morts dans l'explosion d'une bombe à Karachi

Au moins 15 personnes ont été tuées jeudi soir par l'explosion d'une bombe dans une salle de jeu clandestine à Karachi, dans le sud du Pakistan, ont annoncé les autorités.

L'explosion s'est produite alors que de nombreux joueurs étaient présents, a précisé Irshad Sehar, un policier. Selon Sagheer Ahmed, ministre provincial de la Santé, 15 personnes ont été tuées et 35 blessées. M. Ahmed a précisé que les auteurs de l'attaque étaient probablement des "éléments criminels ou mafieux".

AP

JAPON

Encore un nouveau séisme

La terre a de nouveau tremblé ce jeudi dernier au Japon. Un séisme de 6,3 sur l'échelle de Richter a frappé la préfecture de Chiba, dans l'est du pays, et les secousses ont été ressenties fortement à Tokyo, d'après l'Institut américain de veille géologique. Le tremblement de terre s'est produit peu après 22h30 au Japon, (15h30 heure GMT).

BURKINA FASO

Blaise Compaoré s'attribue le ministère de la Défense

Le président du Burkina Faso Blaise Compaoré a annoncé jeudi la composition du nouveau gouvernement, dont il assume la fonction de ministre de la Défense après une série de mutineries dans l'armée. L'équipe du nouveau Premier ministre Luc Adolphe Tiao compte 29 ministres contre 38 dans le précédent, avec un important renouvellement.

Compaoré a dissous le gouvernement la semaine dernière suite à des manifestations étudiantes et des mutineries dans plusieurs garnisons du pays. La plus importante est intervenue dans la nuit du 14 au 15 avril dernier au sein du Régiment de sécurité présidentielle.

Reuters

APPEL À UNE MANIFESTATION DU «VENDREDI SAINT» EN SYRIE

Un test pour l'opposition

Un nouvel appel à manifester a été lancé en Syrie, malgré la levée de l'état d'urgence. L'armée s'est déployée préventivement à Homs, l'un des foyers de la contestation.

Un groupe sur Facebook a lancé un appel à manifester hier en Syrie pour une journée baptisée "Vendredi saint", coïncidant avec le jour commémorant la passion du Christ. "Vendredi saint, 22 avril 2011, un seul cœur, une seule main, un seul objectif", ont indiqué les organisateurs sur une page où l'on voit un clocher d'église entre deux minarets rapporte le journal *Le Point*. Cet appel intervient alors que les autorités ont prévenu mardi qu'elles n'accepteraient aucune nouvelle manifestation "sous n'importe quel slogan". Mardi, le gouvernement avait adopté des projets de loi approuvant la levée de l'état d'urgence, l'abolition de la Cour de sûreté de l'État, une juridiction d'exception et un changement de la réglementation concernant les manifestations. La fin de l'état d'urgence, en vigueur depuis l'arrivée au pouvoir du parti Baas en mars 1963, est l'une des principales revendications du mouvement de contestation déclenché le 15 mars contre le régime, avec la libération des prisonniers politiques. Le président Bachar el-Assad a promis samedi qu'il serait levé dans une semaine maximum.

Par ailleurs, le président Assad a nommé jeudi un nouveau gouverneur à Homs, à 160 km au nord de Damas, où des violences ont eu lieu, en remplacement de l'ancien gouverneur limogé le 7 avril, a annoncé l'agence officielle Sana. "Le président Assad a promulgué un décret



nommant Imad Moustapha Abdelal, gouverneur de Homs", indique Sana. Le président syrien avait limogé le gouverneur de Homs Mohammad Iyad Ghazal, après celui de Deraa (sud), ville où a commencé la contestation contre le régime, et où des policiers syriens en civil, armés de fusils AK-47, se sont déployés dans la nuit de mercredi à jeudi. Cette ville de plus d'un million d'habitants, située dans le centre de la Syrie à 165 km au nord de Damas, est devenue, depuis quelques jours, l'un des foyers de la contestation contre le régime du président Bachar el-Assad. Certains habitants, qui redoutent de nouvelles attaques d'hommes en armes fidèles à Assad et appelés "al Chabbiha", se sont organisés en groupes pour protéger les

quartiers, toujours selon le même journal. "L'atmosphère est tendue. Une nouvelle journée de grèves serait prévue aujourd'hui (hier Ndlr). Les magasins ont baissé rideau après la mort de 21 manifestants tués par les agents de sécurité et les forces des Chabbiha lundi et mardi. Les manifestants, qui ont intensifié leurs actions après la mort d'un chef de tribu en détention à la suite d'un rassemblement à Homs voici 10 jours, réclament des libertés politiques et une lutte efficace contre la corruption. Plus de 200 personnes ont été tuées en Syrie depuis le commencement des manifestations, ont déclaré des organisations de défense des droits de l'Homme.

RI/source *Le Point*

MAHMOUD ABBAS EN VISITE À PARIS

Sarkozy soutient la réconciliation interpalestinienne

Le président français Nicolas Sarkozy a apporté jeudi son soutien à l'initiative du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas pour mettre fin à la division des Territoires palestiniens, à l'occasion de la visite de ce dernier à Paris. A sa sortie de l'Élysée, Mahmoud Abbas a expliqué avoir évoqué avec le président français "la réconciliation interpalestinienne" et son intention de se rendre à Ghaza

"afin de discuter" et "de décider de la date des prochaines élections" palestiniennes.

Paris soutient cette démarche, a assuré Nicolas Sarkozy, selon Mahmoud Abbas. Le président de l'Autorité palestinienne, issu du Fatah, a rencontré le 26 mars en Cisjordanie des membres du Hamas pour la première fois depuis près d'un an.

Par ailleurs, MM. Sarkozy et Abbas ont évoqué la conférence des donateurs que

la France a l'intention d'organiser en juin prochain à Paris afin de préparer la constitution d'un Etat palestinien.

"Ces démarches permettront d'y voir plus clair jusqu'à ce que nous arrivions au mois de septembre aux Nations unies", a déclaré Mahmoud Abbas. Alors que les négociations de paix avec Israël se trouvent dans l'impasse depuis septembre, l'Autorité palestinienne souhaite en effet soumettre à la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU prévue en septembre la question de la reconnaissance du futur Etat palestinien, avec ou sans accord avec l'Etat hébreu.

La France soutient la création d'un Etat palestinien dans les frontières d'avant la guerre des Six-jours de 1967 (Cisjordanie, Bande de Ghaza et Jérusalem-Est). "L'année 2011 doit être celle de la reconnaissance d'un Etat palestinien, conformément à la feuille de route que nous nous sommes fixée : tous les partenaires du G-8 partagent ce sentiment, même si nos amis américains le font avec quelques nuances", avait déclaré le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale le 15 mars dernier.

AP

MIDI

Culture



TOUT UN MOIS LUI EST CONSACRÉ

SOS patrimoine en péril !

*Quel avenir pour notre patrimoine à l'ère de la mondialisation ?
Quelle place le patrimoine matériel et immatériel prend-t-il au
sein de la vie courante de ces citoyens ? Les jeunes ont-ils
conscience de son importance ?*

Lire en page 12

CONSTANTINE

INVITATION AU VOYAGE DANS CIRTA LA GLORIEUSE



Lire en page 13

LARBAÂ NATH-IRATHEN, ASSOCIATION CULTURELLE TAOURIRT-MOKRANE

Tayri d'tmest «enflamme» le public



Lire en page 14

TOUT UN MOIS LUI EST CONSACRÉ

SOS patrimoine en péril !

Quel avenir pour notre patrimoine à l'ère de la mondialisation ? Quelle place le patrimoine matériel et immatériel prend-t-il au sein de la vie courante de ces citoyens ? Les jeunes ont-ils conscience de son importance ?

PAR KAHINA HAMMOUDI

Autant de questions qui ne cessent de s'ajouter à d'autres durant ce mois du Patrimoine qui a commencé le 18 avril courant pour s'achever le 18 mai prochain.

Un mois s'ouvrira-t-il pour répondre à tant de questions ou mieux encore pour résoudre les problèmes relatifs au patrimoine ? Certainement pas.

Car l'Algérie recèle un patrimoine inimmense qui ne peut faire l'objet d'une seule conférence et encore moins de quelques journées. Car dans chaque



wilaya, dans chaque département, dans chaque village, nous constatons un patrimoine diversifié et riche en monuments historiques, culturels, oraux... d'une valeur inestimable.

Casbah, souika, ksour, jardin d'essai, tradition orale... font indéniablement la richesse culturelle et civilisationnelle de notre pays.

Avec toutes les festivités organisées à l'occasion du mois du Patrimoine, pourrions-nous

espérer la sauvegarde ou la valorisation de ces richesses ?

Car ce qui est constaté aujourd'hui, malheureusement, c'est que notre patrimoine diversifié et riche n'est pas exploité de manière intelligente d'autant plus lorsqu'on sait pertinemment que cela peut donner au tissu urbain une qualité et une beauté qui draineront des touristes du monde entier.

Pourquoi ne pas espérer qu'un jour, peut-être, nos palais

et ksour seront judicieusement mis en relief ? Ainsi notre culture reflètera l'image d'une Algérie cosmopolite dans laquelle diverses langues, cultures et traditions se mélangent pour donner une richesse humaine foisonnante.

Nous pourrions, de surcroît, espérer que la vaste population, surtout jeune, exhibera avec fierté sa culture, son appartenance à un patrimoine multiséculaire matériel et immatériel.

K. H.

MILA

Un mariage traditionnel à l'écran éternelle dans la joie le mois du Patrimoine

L'ouverture des activités destinées à la célébration du mois national du Patrimoine à Mila a débuté mardi par la projection, à la Maison de la Culture Moubarek-El-Mili, d'un

documentaire sur le cérémonial d'un mariage traditionnel local. Le film de 52 mn, réalisé par Mounir Boumerdas, présente les activités liées à la préparation du couscous, mais aussi l'ensemble des

traditions accompagnant le déroulement de la fête d'un mariage dans cette région.

Une centaine d'artistes issus des troupes de Teleghma, Mila, Grarem-Gouga et Beni Guecha ont participé à l'animati-

on de la fête aux côtés du poète populaire Ahmed Gadja.

Le directeur de la Culture de la wilaya, Mohamed Zetili, a indiqué que ce film, qui met en exergue toutes les traditions et us liés à la cérémonie de mariage typiquement milie, sera gravé sur des CD "pour profiter au plus grand nombre".

Une exposition a également été organisée, à cette occasion, mettant en valeur les monuments archéologiques, dont le vieux Mila, la mosaïque de Rouached, les vestiges de Boutekhmaten et Mechta Larbi.

Une dizaine de sites archéologiques devront être classés patrimoine national au cours de cette année, a indiqué le directeur de la Culture, avant de faire part d'études, "en phase finale", en vue de protéger le vieux Mila et de restaurer la mosquée Sidi-Ghanem, en plus de l'aménagement et de la réhabilitation du palais de l'Agha à Ferdjioua.

APS

ILLIZI ET DJANET

Portes ouvertes sur l'artisanat

Des journées portes ouvertes sur l'artisanat se tiennent à la maison de jeunes de Djanet et à la maison de la culture Othmane - Bali d'Illizi, dans le cadre du mois du Patrimoine. Cette manifestation, initiée par la Direction du tourisme et de l'artisanat, de l'Office du Parc national du Tassili (OPNT) et la Direction de la culture, rassemble de nombreux participants, notamment des associations locales, venus exposer leurs produits dans divers segments de l'artisanat traditionnel. Des produits de bijouterie, de dinanderie, de poterie, de vannerie, de maroquinerie et autres sont ainsi exposés au hall d'exposition où les visiteurs affluent par groupes vers cette exposition-vente qui draine un public nombreux, depuis le premier jour, au grand bonheur des artisans. Les organisateurs visent à travers cette manifestation, la troisième du genre depuis le début de l'année dans la capitale du Tassili n'Ajjer, à mettre en œuvre les mesures de promotion et de soutien des activités de l'artisanat et évaluer son impact. Ils préconisent également de soutenir et d'animer les actions et l'organisation de groupements professionnels, d'associations et espaces intermédiaires intervenant dans le domaine ainsi que d'encadrer et d'animer les manifestations économiques pour la promotion de l'artisanat et des métiers, a expliqué le directeur de la culture de la wilaya. Pour R. Khamani, "exposant de produits de cuir, comme à chaque manifestation de ce genre, les artisans retrouvent le sourire, du moins le temps que durent les expositions qui leur permettent d'écouler leurs produits, et oublier le marasma que connaît leur activité durant de nombreux mois de l'année". "Avant, l'acheteur venait vers nous, maintenant les choses ont changé et c'est à nous d'aller vers lui pour écouler nos produits", a confié une artisanne d'Illizi qui étale fièrement de jolis tableaux et tapis traditionnels aux motifs inspirés des stations de gravures et peintures rupestres du Tassili. L'artisanat occupe une place de choix dans le quotidien des populations locales, car constituant une source vivrière pour de nombreuses familles, notamment dans certaines régions de la wilaya d'Illizi, connue pour ses produits de poterie, habit et costumes traditionnels (Illizi), pierre taillée, sculpture sur bois, peinture sur sable (Djanet), argent, cuir et autres articles d'ornement (Bordj Omar Idriss).

APS

BECHAR (KNADZA)

Restauration prochainement de la mosquée de Sidi-M'hamed Ben-Bouziane

Une opération de restauration et de réhabilitation de la mosquée et du mausolée de Sidi-M'hamed Ben-Bouziane de Kenadza sera entamée prochainement, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la culture de la wilaya de Béchar. Une enveloppe financière de 10 millions de dinars a été allouée pour la concrétisation de cette opération inscrite dans le cadre de la protection du patrimoine matériel, Kenadza, lui-même classé au patrimoine national architectural, cette mosquée, construite depuis plus de cinq siècles, a été endommagée lors des intempéries d'octobre 2000. Le ksar de Kenadza, qui s'étend sur une dizaine d'hectares, a subi des dégâts considérables, lors des mêmes intempéries, ayant notamment touché ses parties communes qui ont fait l'objet en 2004 de travaux de réhabilitation pour un montant de 45 millions de dinars. Ces travaux ont concerné, entre autres, sa Khizana (bibliothèque) qui renferme un fond documentaire de plus de 200 manuscrits et autres ouvrages d'une grande importance historique, a souligné le responsable de cette structure. En plus de cette opération, un montant de 65 millions de dinars a été délégué pour la poursuite des travaux de réhabilitation et de restauration de plusieurs ksour à travers la wilaya, selon la Direction de la culture.

APS

CONSTANTINE

Invitation au voyage dans Cirta la glorieuse

Les Constantinois présents, lundi soir, au Palais du bey ont été conviés à un voyage "sublime" vers les époques lointaines de Cirta la glorieuse, à l'occasion de l'ouverture, en ce lieu magique, du mois du Patrimoine.

Ce voyage dans le temps, rendu possible grâce à la magie de l'homme et à la fertilité de son imagination, s'est déroulé à l'intérieur même du somptueux Palais d'Ahmed bey qui, exception faite de certains travaux d'entretien, a été particulièrement attiré par le rituel du "Café d'El Asr" (café de l'après-midi).

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Les citoyens et la délégation officielle venue procéder à l'ouverture symbolique du mois du Patrimoine, dont le thème retenu pour cette année est "le patrimoine et la société de proximité", ont été particulièrement attirés par le rituel du "Café d'El Asr" (café de l'après-midi).

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Construit sur deux niveaux à proximité du parc d'attractions du chef-lieu de wilaya, sur une superficie de 1.630 m², ce musée, qui a nécessité un investissement de 50 millions de dinars, comprend, en plus des salles d'exposition, des ailes réservées à la documentation ainsi que des salles de lecture et de projection, a-t-on fait savoir de même source.

Ce musée national, huitième du genre en Algérie, recevra également de nombreuses pièces et objets anciens de l'ancien musée communal de Tébessa, a-t-on rappelé.

La wilaya de Tébessa dispose d'un véritable trésor archéologique avec quelque 1.161 pièces d'anciennes monnaies en cuivre et en argent inventoriées ainsi que 4.143 objets et produits archéologiques témoignant du passage d'anciennes civilisations, en plus de précieuses mosaïques datant des périodes romaine et byzantine.

Tébessa, antique Thèveste, est l'une des premières villes à avoir été

fondées par les Romains en Afrique du Nord, après Carthage en Tunisie. Cependant, sa muraille romaine, unique au monde et encore en bon état, est envahie depuis quelques années de débris, comme le sont également d'autres sites tels que la Basilique (cimetièrre romain), la cité

programmée d'activités et d'expositions diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Construit sur deux niveaux à proximité du parc d'attractions du chef-lieu de wilaya, sur une superficie de 1.630 m², ce musée, qui a nécessité un investissement de 50 millions de dinars, comprend, en plus des salles d'exposition, des ailes réservées à la documentation ainsi que des salles de lecture et de projection, a-t-on fait savoir de même source.

Ce musée national, huitième du genre en Algérie, recevra également de nombreuses pièces et objets anciens de l'ancien musée communal de Tébessa, a-t-on rappelé.

La wilaya de Tébessa dispose d'un véritable trésor archéologique avec quelque 1.161 pièces d'anciennes monnaies en cuivre et en argent inventoriées ainsi que 4.143 objets et produits archéologiques témoignant du passage d'anciennes civilisations, en plus de précieuses mosaïques datant des périodes romaine et byzantine.

Tébessa, antique Thèveste, est l'une des premières villes à avoir été

dressait un "m'rach" d'eau distillée de fleur d'oranger, une "sakria" (sucrière) en métal blanc et un "briq" (cafetière) à goulot long.

Non loin de ces "femmes du monde" sirotant leur traditionnel café, parfois accompagné de notes d'oûd et de rythme de bendir que l'on n'a d'ailleurs pas oublié de mettre à leur portée, deux représentants de la gent masculine, l'un vêtu d'un accoutrement ottoman et le second portant un costume "méderséen", sorte d'uniforme qui distinguait les apprenants de la médersa de Constantine, semblaient veiller sur les lieux. Dans une pièce adjacente, une "kafatira", une sorte de récipient en étain ou en bronze que l'on utilisait pour se laver les mains, était placée au beau milieu d'un ensemble d'ustensiles et autres pièces de hammam dont des morceaux de savon ambré qui garnissaient l'espace réservé aux bains qui faisaient la fierté de cette époque. Non loin de là, l'on pouvait admirer un magnifique jardin d'orangers demeuré intact, proposant aux visiteurs un échantillon de collections du patrimoine archéologique et historique qui constituent la fierté de la région depuis la nuit des temps.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Confortablement assises sur des sofas passémentés, des figurines diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Construit sur deux niveaux à proximité du parc d'attractions du chef-lieu de wilaya, sur une superficie de 1.630 m², ce musée, qui a nécessité un investissement de 50 millions de dinars, comprend, en plus des salles d'exposition, des ailes réservées à la documentation ainsi que des salles de lecture et de projection, a-t-on fait savoir de même source.

Ce musée national, huitième du genre en Algérie, recevra également de nombreuses pièces et objets anciens de l'ancien musée communal de Tébessa, a-t-on rappelé.

La wilaya de Tébessa dispose d'un véritable trésor archéologique avec quelque 1.161 pièces d'anciennes monnaies en cuivre et en argent inventoriées ainsi que 4.143 objets et produits archéologiques témoignant du passage d'anciennes civilisations, en plus de précieuses mosaïques datant des périodes romaine et byzantine.

Tébessa, antique Thèveste, est l'une des premières villes à avoir été

Auparavant, le siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a accueilli la cérémonie de remise du 7e prix Abdelhamid-Benbadis qui a été décerné aux trois lauréats de chacune des cinq catégories de ce concours. A ce titre, les deux poètes Merouane Souhaili de Bordj Bou Aréridj et Khaldia Djaballah d'Oran se sont partagés le 1er prix de poésie, suivis de Achour Boukeloua et Abdelfatah Boussaid qui se sont classés deuxième ex-aequo. Le 1^{er} et le 3e prix du meilleur conte n'ayant pas été attribués, les candidats Mohamed Lamine Benrabia et Liamine Bentoumi se sont contentés de s'octroyer le 2e prix. De leur côté, les artistes Mohamed Cherif Bouanaka et Abdallah Adjabi se sont vus attribuer le 3e prix primant la meilleure œuvre dans le domaine des beaux-arts, le 1er et le 2e prix n'ayant pas été décernés.

Messaoud Kheulouf Bilal et Hichem Guidoum ont reçu le 2e prix de l'audiovisuel alors que Abdelmalek Haddad a été destinataire du 3e prix relatif au chapitre "Pensée et civilisation". Les autres prix dans ces deux domaines n'ayant pas été attribués par le jury.

APS

TÉBESSA

Le nouveau musée bientôt «approvisionné»

Le Musée national archéologique de Tébessa, nouvellement réalisé, recevra "dans quelques jours" des pièces archéologiques provenant de différents sites de cette wilaya, a-t-on appris auprès de la Direction de la culture.

Construit sur deux niveaux à proximité du parc d'attractions du chef-lieu de wilaya, sur une superficie de 1.630 m², ce musée, qui a nécessité un investissement de 50 millions de dinars, comprend, en plus des salles d'exposition, des ailes réservées à la documentation ainsi que des salles de lecture et de projection, a-t-on fait savoir de même source.

Ce musée national, huitième du genre en Algérie, recevra également de nombreuses pièces et objets anciens de l'ancien musée communal de Tébessa, a-t-on rappelé.

La wilaya de Tébessa dispose d'un véritable trésor archéologique avec quelque 1.161 pièces d'anciennes monnaies en cuivre et en argent inventoriées ainsi que 4.143 objets et produits archéologiques témoignant du passage d'anciennes civilisations, en plus de précieuses mosaïques datant des périodes romaine et byzantine.

Tébessa, antique Thèveste, est l'une des premières villes à avoir été

fondées par les Romains en Afrique du Nord, après Carthage en Tunisie. Cependant, sa muraille romaine, unique au monde et encore en bon état, est envahie depuis quelques années de débris, comme le sont également d'autres sites tels que la Basilique (cimetièrre romain), la cité

programmée d'activités et d'expositions diverses marquant cette manifestation annuelle. A ce titre, la direction du musée a réussi à reconstituer, avec le concours de "l'Association des amis du musée Cirta", les us et coutumes du quotidien de la population constantinoise de l'époque du bey, en essayant de l'intégrer harmonieusement aux particularités de l'espace unique que représente le palais et recréer la même atmosphère en reproduisant l'intégralité des traditions des Cirtiens de l'époque.

Construit sur deux niveaux à proximité du parc d'attractions du chef-lieu de wilaya, sur une superficie de 1.630 m², ce musée, qui a nécessité un investissement de 50 millions de dinars, comprend, en plus des salles d'exposition, des ailes réservées à la documentation ainsi que des salles de lecture et de projection, a-t-on fait savoir de même source.

Ce musée national, huitième du genre en Algérie, recevra également de nombreuses pièces et objets anciens de l'ancien musée communal de Tébessa, a-t-on rappelé.

Tébessa, antique Thèveste, est l'une des premières villes à avoir été

BOUMERDÈS

Sensibiliser les citoyens pour la préservation du patrimoine

Les participants à la manifestation du mois du Patrimoine à Boumerdès se sont accordés sur la "nécessité d'œuvrer à la sensibilisation de la société civile afin qu'elle contribue à la préservation du patrimoine culturel national".

"La sensibilisation et l'information de proximité, par la mobilisation de tous les moyens, notamment des masses médias et l'action de proximité, sont les seuls facteurs susceptibles d'aider à la concrétisation de cet objectif", ont affirmé des intervenants au deuxième jour des portes ouvertes sur le patrimoine culturel, tenues à la maison de la culture de Boumerdès.

"L'organisation de ce mois du Patrimoine participe à cet effort de sensibilisation", a estimé, pour sa part, le directeur de la culture par intérim de Boumerdès qui a fait état de la programmation, à ce titre, d'une multitude d'activités de

proximité au profit de localités et zones reculées de la wilaya.

L'organisation d'une journée d'étude sur le Cheikh Sidi Abderrahmane Ethaâlibi figure en tête de liste de ces activités programmées, aux côtés d'une autre journée sur "les moyens d'arriver à une main-d'œuvre spécialisée dans la restauration du patrimoine" et des journées de sensibilisation sur le patrimoine et les raisons de sa préservation dans les communes de Bordj Menaïel, Naciria, Baghliia, Boudouaou, Thénia et Khemis El-Khechna, estimé.

L'ouverture de ce mois du Patrimoine, lundi soir, a été marquée par l'inauguration de plusieurs expositions dédiées principalement aux produits de l'artisanat local ainsi que des photographies mettant en exergue les villes et sites archéologiques et historiques de la wilaya et des tableaux de peinture, a-t-on relevé.

APS

CLÔTURE DES TRAVAUX DU SÉMINAIRE NATIONAL SUR TAHAR OUETTAR À OUM-EL-BOUAGHI

Révélation des symboliques du style



Les travaux du premier séminaire national sur l'écrivain Tahar Ouettar (1936-2010) ont été clôturés jeudi à la maison de la culture d'Oum-El-Bouaghi. Initiée par l'association locale "Ibdaâ" pour les arts, la direction et la maison de la culture, la rencontre qui a réuni un grand nombre d'écrivains de tout le pays avait été marquée, à son second jour, par une communication de Bachir Ounissi intitulée "Lecture existentielle du roman Al Waliyu al Tahar ya'udu ila maqamihi al zakiy (El Ouali tahar retourne à son saint-lieu)" écrit par le défunt Ouettar en 1999. L'intervenant a souligné que cet ouvrage représente "un miroir de la situation difficile née de la décennie noire vécue par le pays sur le triple plan social, culturel et politique". Les débats ont notamment porté sur le style de Ouettar et la symbolique des signes utilisés par l'auteur dans cet ouvrage. Le programme de la rencontre a également donné lieu à des récitals poétiques, tandis que la cérémonie de clôture du séminaire a été caractérisée par la remise de distinctions aux meilleurs intervenants issus de 40 wilayas du pays.

«TLEMCCEN RESISTE»

Documentaire d'Amar Arab

Un film-documentaire retraçant l'histoire de la résistance de Tlemcen et d'autres villes algériennes, dont Oran, Alger et Bejaïa face aux invasions étrangères, a été projeté mercredi soir en avant-première à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen. Intitulée "Tlemcen résiste", cette œuvre de 90 minutes, réalisée par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", aborde en ouverture le degré de civilisation et de savoir qu'avait atteint Tlemcen dans les domaines des sciences, de la culture et de l'architecture notamment. Il évoque ensuite les expéditions menées contre cette ville, dont notamment le siège qu'avaient imposé les Mérinides sous le règne de Youcef Ben Yacoub, huit années durant (d'avril 1299 à juillet 1307). Le film réalisé par Amar Arab reproduit également les attaques ayant ciblé les côtes Ouest de l'Algérie après la chute de l'Andalousie et les batailles qui avaient eu lieu entre les armées locales et les envahisseurs. Sidi Mohamed Negadi, chercheur en histoire et un des auteurs du scénario a expliqué que Tlemcen fut un modèle de la résistance qu'avaient connue les villes algériennes dont celles situées sur le littoral ouest.

APS

LARBAÂ NATH-IRATHEN, ASSOCIATION CULTURELLE TAOURIRT-MOKRANE

TAYRI D'TMEST «ENFLAMME» LE PUBLIC

Les comédiens de l'association Taourirt-Mokrane ont présenté, pour les éliminations du festival de théâtre amateur, la pièce «Tayri d'tmest» (amour et feu), qui a réellement mis le feu aux planches. «Tayri d'tmest» est réalisée par Lyes Mokrab.

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'association culturelle Taourirt-Mokrane de la commune de Larbaâ Nath-Irathen, relevant de la wilaya de Tizi-Ouzou et activant dans le domaine culturel depuis 1998, s'est encore une fois illustrée en présentant sur les planches une pièce de haute facture très bien accueillie par le nombreux public.

Cette pièce s'est d'ailleurs fait une place de choix sur la scène théâtrale après sa participation à plusieurs festivals où elle s'est vu attribuer des titres honorables pour la région, mais aussi pour l'Algérie qu'elle représente.

L'association Taourirt-Amokrane a déjà produit plusieurs pièces traitant de différents thèmes à l'instar de la pièce théâtrale *le Reval* qui parle des journalistes assassinés durant la décennie noire traversée par l'Algérie.

Cette pièce a été couronnée par plusieurs prix, dont ceux du meilleur texte et de la meilleure interprétation à l'occasion des festivals de théâtre amateur organisés à Amezgoun n'djerdjar et Mostaganem. D'autres pièces, tout aussi réussies, sont à mettre à l'actif de cette association : *Tifi*, *Tadjebahite*... Il faut dire que toutes les



Scène de la pièce *Tayri d'tmest*.

œuvres produites par l'association Taourirt-Mokrane, interprétées par des comédiens talentueux donnant vie et présence aux personnages, sont à chaque interprétation très applaudies.

Cette troupe théâtrale a également participé au Festival de présélection du théâtre amateur, qui a été organisé à Bordj Menaïel la semaine dernière. Les comédiens de l'association Taourirt-Mokrane ont présenté pour l'occasion une pièce intitulée *Tayri d'tmest* (amour et feu), qui n'a d'ailleurs pas manqué de mettre le feu aux planches.

Tayri d'tmest est réalisée par Lyes Mokrab. Cette pièce relate une histoire d'amour entre un forgeron et la fille de roi. Ce roi mégalomane a transformé son royaume en un lieu de misère et de désespoir. Il exige en plus de ses vassaux d'adorer le feu considéré par lui comme une

déité. Une dictature imposée à un peuple, qui n'a aucun recours, et même aux soldats. Le roi a fini par faire emprisonner le forgeron, non seulement parce qu'il n'applique pas les règlements royaux édictés comme paroles divines mais aussi pour effouffler dans l'œuf la tendre relation qui se noue avec sa propre fille.

Il est utile de dire que le héros finit par surmonter tous les obstacles, le bien et la patience l'emportant, encore une fois, sur les forces du mal. Le 4ème art, en dépit de ces productions de qualité, souffre néanmoins d'un manque criant en matière de soutien financier, nous affirme le président de l'association Lyes Mokrab.

Des aides financières amèneraient une bouffée d'oxygène et permettraient aux jeunes talents de la région d'exploiter au mieux leurs dons et capacités dans le domaine culturel. **Dj. B.**

THÉNIA, SALON LOCAL DE L'INFORMATION ET DES ACTIVITÉS DE JEUNES

La femme au foyer à l'honneur

La maison de jeunes Ibrahim-ben Taleb de la localité de Thenia, dépendant territorialement de la wilaya de Boumerdès a tenu, du jeudi 14 au mardi 19 du mois en cours, le Salon local de l'information et des activités des jeunes, et ce à l'occasion de Youm el ilm. Cette manifestation a enregistré la participation de vingt-six (26) artisans, dont des femmes au foyer.

L'objectif de ce salon, affirment ses organisateurs, est tout d'abord de sensibiliser les jeunes artisans de la nécessité de la préservation des produits artistiques et artisanaux.

Les produits exposés par les artisans rivalisaient de beauté et finesse tout en respectant les concepts traditionnels propres à la région. Cela n'a pas empêché les artisans de laisser libre cours à leur imagination, ce qui a donné un festival de beauté et de couleurs.

Les produits les plus exposés sont l'incontournable robe kabyle, les gâteaux traditionnels avec néanmoins une touche de modernité représentant de véritables œuvres d'art réalisés par des femmes au foyer de la région. Des



tableaux étaient également proposés à l'admiration des nombreux visiteurs, qui pour certains découvraient, pour la première fois, la peinture sur verre. Bref ce salon a été une véritable réussite sur tous les plans et de l'avis de tous.

L'ouverture s'est faite par la représentation de pièces théâtrales interprétées par de jeunes comédiens de la localité.

Ainsi Youm el ilm, coïncidant avec le 16 avril, a été également l'occasion pour les élèves des écoles de participer à un concours organisé par la maison de jeunes Ibrahim-ben-Taleb.

L'ambiance musicale était également au rendez-vous, puisque les organisateurs du salon ont également programmées des soirées musicales, animées par les chorales des troupes des associations actives dans la région.

« Notre objectif est de permettre la participation de la femme au foyer à ce genre de salon, afin de lui donner une chance d'exposer et faire connaître ses produits » nous affirme Nabil Halouane, directeur de la maison de jeunes. La cérémonie de clôture de ce salon a été l'occasion pour les autorités locales, représentées par le P/APC, Saïd Halouane, d'encourager les artisans présents en leur expliquant que « l'État a débloqué des aides financières considérables pour ce genre d'activités, afin de les préserver et les pérenniser ». Les exposants ont été, en outre, félicités et remerciés pour leur participation.

Dj. B.

CAN-2012- KHALED LEMMOUCHIA

"Nous aborderons le match face au Maroc avec un esprit de vainqueur"

L'international algérien Khaled Lemmouchia a affirmé que l'équipe nationale abordera la prochaine rencontre face au Maroc avec un "état d'esprit de vainqueur" comme cela a été le cas lors du match aller à Annaba.

"Nous allons aborder le match avec un état d'esprit de vainqueur comme cela a été le cas à Annaba", a souligné le milieu défensif des "Verts" dans un entretien au bi-hebdomadaire sportif marocain "Al-Massa Erriadhi" précisant que dans les derbys maghrébins les pronostics sont difficiles à donner. Le sociétaire de l'ES Sétif a estimé que le match de qualification à la coupe d'Afrique des nations le 4 juin prochain pour le compte du groupe D s'annonce "difficile" pour les deux formations mais "la pression sera sur les épaules des joueurs marocains du fait qu'ils n'auront pas d'autre option que la victoire pour demeurer dans la course".

"Cela ne veut pas dire que la rencontre sera facile pour les Algériens, bien au contraire", a-t-il dit en ajoutant que "nous allons exploiter cette pression sur l'équipe marocaine pour obtenir un résultat positif". Répondant à une question sur l'importance de cette rencontre et si celle-ci



était décisive pour la qualification, Lemmouchia a estimé que l'issue pourrait être connue lors de la dernière journée car le groupe n'était pas facile. "Chaque match qui nous attend est difficile. Nous allons aborder toutes les rencontres séparément et notre souci est de les gagner toutes", a-t-il affirmé avant de déclarer au sujet de la rencontre face aux Lions de l'Atlas : "Nous avons battu le Maroc à Annaba, nous pou-

vons aussi le battre chez lui à l'issue de la troisième journée des qualifications disputée les 26 et 27 mars, les quatre équipes qui composent le groupe D à savoir l'Algérie, le Maroc, la Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune. Le premier du groupe se qualifiera pour la phase finale de la coupe d'Afrique, prévue au Gabon et en Guinée équatoriale.

APS

BASKETBALL-CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (3^E JOURNÉE): Deux "chocs" majeurs à Blida



La 3e journée du Championnat de Super-Division de basketball de la poule (Play-Off) prévue demain, sera dominée par deux chocs au sommet qu'abrètera la salle Hocine Chalane de Blida : TBB Blida - GS Pétroliers (Gr.A) et WA Boufarik - NB Staouéli (Gr. B). Le match TBBB - GSP mettra aux prises le détenteur de la Coupe d'Algérie (TBBB) au champion en titre (GSP), dans un match qui verra, certainement, la présence d'un public nombreux avide d'un spectacle relevé. Le GSP qui a déjà battu son adversaire du jour à deux reprises lors de la 1re étape, carbure à plein régime comme l'attestent ses deux succès (101-83) face au CRBDB et (119-62) face à l'IRBBA. En revanche, le club de la ville des Roses reste sur une défaite amère concédée mardi dernier à Blida face à Dar Beida (83-85). Toutefois, les camarades de Fethi Oukrimi

espèrent créer l'exploit en infligeant aux Pétroliers leur 1ère défaite de la saison après 33 matches (série en cours).

L'autre match du groupe A, CRB Dar Beida - IRBB Arreridj est largement à la portée du club local. La victoire obtenue mardi par les camarades d'Ait-Kaci sur le TBBB les a relancés vers la qualification aux demi-finales. L'autre choc de la journée est également programmé à Blida à partir de 14h00 (à huis clos). Il opposera le WA Boufarik au NB Staoueli. Le WAB sanctionné par la FABB à douze matches, dont huit fermes, sur terrain neutre et à huis-clos, jouera l'une de ses dernières cartes maîtresses face au NB Staoueli qui l'a battu à deux reprises lors de la 1re étape. Le WAB qui occupe seul, contre toute attente, la dernière place du groupe B, après deux surprenantes défaites concédées devant le CSM Constantine (75-76) et

l'O.Batna (73-77), n'aura d'autre alternative que de gagner pour garder ses chances intactes pour la suite de la compétition.

Enfin, le CSM Constantine, l'heureux leader du groupe B, et brillant vainqueur des deux ténors (WAB-NBS), devrait sauf surprise signer son 3e succès de rang, qui pourrait lui permettre de faire un pas décisif vers le dernier carré auquel prendront part à l'issue de cette étape (6 journées), les deux premiers de chaque groupe.

APS

Programme des rencontres : Samedi 23 avril :

Groupe A :
Blida : TBB Blida - GS Pétroliers (17h00)
Dar Beida: CRB Dar Beida - IRBB Arreridj (15h00)

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	4	2
2. TBB Blida	3	2
- CRB Dar Beida	3	2
4. IRBB Arreridj	2	2

Groupe B:
Blida : WA Boufarik - NB Staoueli (14h00 à huis-clos)
Constantine : CSM Constantine - O.Batna (16h00)

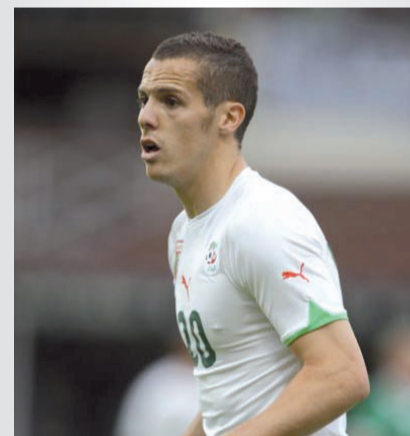
Classement	Pts	J
1. CSM Constantine	4	2
2. NB Staoueli	3	2
- O.Batna	3	2
4. WA Boufarik	2	2

OLYMPIAKOS

Rafik Djebbour prolonge son contrat jusqu'en 2013

L'attaquant international algérien de l'Olympiakos Le Pirée (Div 1 grecque de football), Rafik Djebbour, a prolongé son contrat jusqu'en 2013, rapporte hier la presse locale. "Rafik a prolongé son contrat jusqu'en 2013, et tout ce qui a été dit sur son départ de l'Olympiakos n'est que rumeurs", a affirmé l'agent du joueur à une radio locale. Djebbour qui avait résilié son contrat avec l'AEK Athènes durant le mercato, s'est engagé pour six mois avec l'Olympiakos avec option d'achat de deux ans. Auteur de sept buts depuis son arrivée à l'Olympiakos, Djebbour a contribué au titre de champion, chose qui lui permettra de prendre part la saison prochaine à la Ligue des Champions. Selon la même source, Djebbour devra percevoir un salaire annuel atteignant le 1 million d'euros. Ce nouveau contrat contient aussi plusieurs bonus et autres avantages qui ont fini par séduire le joueur. L'attaquant international algérien, Rafik Djebbour a terminé troisième meilleur buteur du championnat de Grèce de première division 2010-2011, avec la bagatelle de 12 buts, dont six inscrits sous les couleurs de l'AEK Athènes lors de la phase aller, rappelle-t-on. L'attaquant algérien a joué dans quatre clubs grecs (Ethnikos Asteras, Atromitos, Panionios et l'AEK Athènes).

Mesbah dans l'équipe type africaine de la semaine



Le milieu de terrain international algérien de Lecce (1ère Div italienne) de football, Djamel Mesbah, a été choisi dans l'équipe type africaine de la semaine consacrée aux joueurs évoluant en Europe et établie par le site spécialisé "Foot 365". "Mesbah a inscrit un but lors de la rencontre prolifique face à Cagliari (3-3). Mais il a été aussi dans tous les bons coups offensifs de son équipe", note "Foot 365", dans l'appréciation des "élus" chaque semaine dans l'équipe des Africains évoluant dans les cinq Championnats européens majeurs (Premier League, Liga espagnole, Série A italienne, Bundesliga allemande et Ligue 1 française) Outre Mesbah, figurent dans cette "équipe type" le gardien de buts Hamdi Kasraoui (Lens-Tunisie), Serge Aurier (Lens-Côte d'Ivoire), Souleymane Diawara (Marseille-Sénégal), Aurélien Chedjou (Lille-Cameroun), Taye Taiwo (Marseille-Nigeria), Adil Hermach (Lens-Maroc), Younes Belhanda (Montpellier-Maroc), Lassad Nouioui (La Corogne - Tunisie), Didier Drogba (Chelsea - Côte d'Ivoire) et enfin Modibo Maiga (Sochaux - Mali).

APS

ALLEMAGNE

Première balle de match pour Dortmund

Le Borussia Dortmund peut être sacré champion d'Allemagne dès la 31e journée s'il s'impose samedi sur le terrain de Mönchengladbach et si, dans le même temps, Hoffenheim empêche le Bayer Leverkusen d'engranger trois points.

Depuis dimanche, les habitants de Dortmund sont au septième ciel : la victoire contre Fribourg (3-0) et la déroute du Bayer Leverkusen à Munich (5-1) ont donné huit points d'avance à leurs favoris alors qu'il ne reste que quatre journées.

Les signes de cette euphorie sont multiples : 20.000 supporters du Borussia seront à Gladbach aujourd'hui en espérant célébrer le 7e titre de l'histoire de leur club et 400.000 d'entre eux veulent un billet pour le dernier match de la saison le 14 mai.

Cette semaine, ils étaient plusieurs milliers à vouloir suivre les entraînements, ce qui a provoqué des embouteillages et retardé l'arrivée des joueurs, si bien que Jürgen Klopp a déclaré les séances de jeudi et vendredi fermées au public.

"Il faut qu'on puisse préparer le plus professionnellement possible notre prochain match", s'est justifié l'entraîneur du leader.

"Je ne crois pas que le Schale (le trophée remis au champion, NDLR) puisse nous échapper, mais il existe théoriquement encore un risque que Leverkusen



revienne. Ils ne nous feront aucun cadeau", a prévenu le défenseur Mats Hummels.

Retour de Barrios

Contre la lanterne rouge, Klopp sera privé de son meneur de jeu Nuri Sahin, absent sur blessure jusqu'à la fin de saison, mais devrait récupérer son buteur Lucas Barrios.

Du côté du Bayer Leverkusen, la débâcle de Munich est oubliée, selon Rudi Völler: "On est toujours debout et l'objectif, c'est la Ligue des champions. Si on termine 2e, on aura réussi une très, très bonne saison", a assuré le directeur sportif.

Le club rhénan doit encore se méfier du Bayern qui est revenu à six points et peut le priver du second billet automatique pour

la C1.

Mais le géant bavarois, revigoré depuis le limogeage de Louis van Gaal, n'est lui-même pas encore débarrassé de la menace Hanovre, qui a repris la 3e place à la faveur de son succès à Fribourg (3-1) jeudi.

Le Bayern, sans Arjen Robben qui purge samedi son second match de suspension, se déplace à Francfort (15e).

Quatre jours avant sa demi-finale aller de Ligue des champions contre Manchester United, Schalke 04, assuré de son maintien depuis le week-end dernier (10e), reçoit Kaiserslautern (13e).

En bas de classement, Wolfsburg (16e) doit battre Cologne (12e) pour espérer arracher son maintien automatique.

REAL MADRID

Ronaldo, de la frustration à la libération



Cristiano Ronaldo n'en pouvait plus de perdre des titres face au Barça : il a tout donné mercredi pour s'offrir enfin un trophée avec le Real Madrid en terrassant le Barça de Messi en finale de la Coupe du Roi. Et il ne compte pas s'arrêter là. Oubliés les gestes de frustration et d'impuissance lors des dernières confrontations avec le Barça de l'autre astre du ballon rond, l'Argentin Leo Messi. Le Portugais s'est élevé très haut mercredi à Valence pour catapulter le ballon de la tête hors de portée de Pinto à la 103e minute de la prolongation (1-0).

La libération, enfin, pour le Ballon d'Or 2008, qui savait alors qu'il avait fait le plus dur pour son équipe.

"C'était très difficile mais celui qui marque, gagne", a-t-il assuré après la rencontre. "C'est une grande joie. Ce titre est très important, c'était notre objectif et celui de l'entraîneur. Nous sommes très heureux et il faut en profiter". Cristiano Ronaldo, le joueur qui a coûté 93 millions d'euros au club madrilène en 2009, avait remporté son dernier titre, le Championnat d'Angleterre, avec Manchester United juste avant de faire ses

valises pour la capitale espagnole.

Rien depuis son arrivée au Real

Battu en finale de la Ligue des champions 2008-2009 par le Barça avec les "Red Devils", Ronaldo et ses partenaires avaient dû céder la saison dernière dans le sprint final pour la Liga avec le Real.

Duel de buteurs

Cette saison ne se présentait pas mieux face à l'éternel rival en Espagne : une humiliation 5-0 au Camp Nou en Liga et un match nul (1-1) lors de la phase retour à Madrid, offrant presque définitivement le titre de champion au club catalan.

Mais mercredi, comme l'a écrit le journal *Marc* jeudi, Cristiano Ronaldo, 26 ans, a "changé l'histoire". Le nouveau N.7 du Real (depuis le départ de Raul) a changé l'histoire des derniers Barça-Real, tous à l'avantage de la formation "blaugrana" et l'histoire des duels Ronaldo-Messi, remportant cette fois le match dans le match entre les

deux stars. Bien pris mercredi, l'Argentin n'a pratiquement rien fait. En face, Ronaldo, préféré pour le poste d'avant-centre aux spécialistes Benzema, Higuain et Adebayor, s'est dépensé sans compter. Il a pressé, accéléré, frappé au but et a fini par marquer, d'une tête somptueuse.

Au passage, l'attaquant portugais a rejoint Messi en tête du classement des meilleurs buteurs de la Coupe du Roi (7 buts chacun). Le duel des buteurs est d'ailleurs loin d'être terminé pour cette saison. Même si le Championnat semble acquis pour le Barça et Messi, la bataille pour le "pichi-chi" (meilleur buteur de la Liga) promet d'être intense jusqu'au bout. Messi devance Cristiano Ronaldo d'un but (30 contre 29). Et le meilleur est à venir, avec les demi-finales de la Ligue des champions. Cristiano Ronaldo l'a gagnée en 2008, Messi en 2009. L'Argentin est le meilleur buteur de l'édition actuelle avec neuf buts mais le Portugais, à trois unités et en pleine euphorie, n'a pas dit son dernier mot.

NEW YORK

Double d'Henry contre DC United



Thierry Henry a marqué trois buts en l'espace de cinq jours dans la Ligue nord-américaine de football (MLS) en inscrivant un doublé lors de la large victoire (4-0) de son équipe des New York Red Bulls sur DC United, jeudi à Washington. Cinq jours après son premier but de la saison, samedi contre San Jose, l'attaquant français a marqué les deux premiers buts new-yorkais, sur une tête après un centre de la droite du Norvégien Jan Gunnar Solli (12e) et sur un plat du pied droit aux six mètres après un centre en retrait du même Solli (38e). Le capitaine de New York, décroché au niveau de la ligne du milieu de terrain, a aussi fait la passe lobée qui a ouvert le chemin du but à l'Estonien Joel Lindpere pour aller marquer le 3e but des Red Bulls (76e). Il a été remplacé cinq minutes plus tard par le Gallois Carl Robinson. Le prometteur international américain Juan Agudelo, 18 ans seulement, s'est ensuite trouvé à la réception d'un centre de la droite de l'incontournable Solli pour clôturer la marque de façon acrobatique pour New York (90+2), qui a provisoirement pris la tête de la Conférence Est avec 3 v, 2 d et 1 nul. Samedi contre San Jose (3-0), Henry avait inscrit son premier but en MLS depuis le 11 septembre et avait aussi adressé la passe décisive qui avait permis à l'Anglais Luke Rodgers de marquer le deuxième but de New York. "C'est sa meilleure performance jusqu'à pour les Red Bulls, avait alors dit l'entraîneur de NY Hans Backe. S'il reste à ce niveau, cela veut dire que nous tenons un joueur qui peut faire une différence dans ce Championnat." L'ancien attaquant d'Arsenal, désormais barbu, a disputé cinq matches cette saison en MLS, où il est arrivé en cours de saison dernière. Le prochain match des Red Bulls aura lieu le 30 avril à New York contre le Sporting Kansas City.

PSG

Chantôme prolonge jusqu'en 2015

Le milieu de terrain Clément Chantôme (23 ans), dont le contrat avec Paris SG courait jusqu'en 2012, a prolongé jusqu'en 2015, a annoncé jeudi le club de la capitale. Arrivé au PSG à l'âge de 13 ans, il avait intégré l'effectif professionnel à l'été 2006. Il totalise 115 matches en Ligue 1 (4 buts). "C'était très important car Clément est un joueur formé au club, a avancé le président Robin Leproux sur le site du club. Il a progressé considérablement cette saison et a franchi un cap. On s'attend à le voir encore plus fort car on connaît son potentiel". "C'est une grande fierté pour moi de prolonger avec mon club de cœur, a dit le joueur. Je suis donc très content aujourd'hui. J'ai vécu une saison dernière difficile. Cette saison, j'ai réussi à m'imposer en faisant preuve de régularité, ce qui me manquait". Il s'agit de la deuxième prolongation de contrat au PSG cette saison après celle du défenseur Mamadou Sakho, désormais lié au club jusqu'en 2014.

Christina Aguilera : The Voice, bande-annonce



Christina Aguilera fait partie du jury de The Voice, un nouveau télé-crochet pour NBC. Christina Aguilera a accepté de faire partie du jury de l'émission The Voice en compagnie d'Adam Levine, Cee-Lo Green et Blake Shelton. Un programme qui sera diffusé sur NBC aux États-Unis dès le 26 avril prochain et qui permet à de nouveaux talents de tenter leur chance.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1792 «La Marseillaise»



Claude Rouget de Lisle compose le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, devenu La Marseillaise. Demandé par le maire de Strasbourg au capitaine du génie Rouget de Lisle, poète et musicien à ses heures, le "Chant de guerre de l'armée du Rhin" fut composé le 23 avril 1792 et obtint immédiatement un succès inouï. Très vite, il fut connu à travers la France. En juin, un certain François Mireur le chanta à Marseille, lors d'un banquet offert aux volontaires de la Garde nationale partant pour Paris. Pendant tout le parcours, ceux-ci entonnèrent l'hymne et ils le chantaient en débouchant, le 30 juillet, place de la Bastille. "La Marseillaise" — c'est ainsi qu'on l'appela désormais — allait enflammer les volontaires de l'an II. Elle devint l'hymne national, titre qui lui sera confirmé en 1879 par la IIIe République.

1904 Les États-Unis achètent à la France la concession du canal de Panama



Mise en faillite le 4 février 1889, la compagnie de Lesseps est reprise par l'ingénieur en chef du chantier

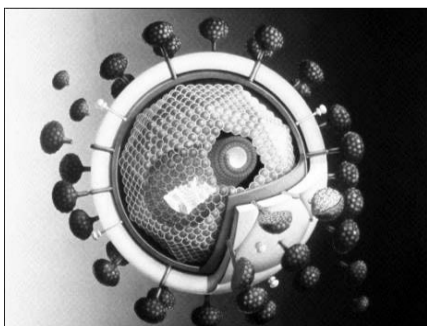
de Panama, Philippe Bunau-Varilla, qui entreprend de poursuivre les travaux en suivant les plans d'Eiffel. Faute de soutien financier, Bunau-Varilla se tourne vers le gouvernement des États-Unis à qui il décide de céder les droits d'exploitation et de construction du canal de Panama ainsi que le contrôle de la zone autour de celui-ci. Le traité Hay-Bunau-Varilla, qui valide cette opération, est signé le 18 novembre 1903 au lendemain de la révolution qui mène le Panama à l'indépendance à l'égard de la Colombie et prend effet le 23 avril 1904. La nouvelle République du Panama, représentée par Bunau-Varilla, accorde alors aux États-Unis les droits à perpétuité sur le canal et sur une zone large de 8 kilomètres de chaque côté du tracé du canal en échange d'une somme de 10 millions de dollars et d'une rente annuelle de 250.000 dollars.

1968 L'Afrique du Sud exclue des JO de Mexico

Le Comité international olympique (CIO) exclut l'Afrique du Sud des Jeux Olympiques de Mexico. Il manifeste ainsi son opposition à l'apartheid (terme africains signifiant "développement séparé"). Ce n'est qu'en 1990, que le président De Klerk fera libérer Nelson Mandela, légalisera l'African National Congress (ANC) et fera abolir l'apartheid. L'Afrique du Sud sortira alors de son isolement international.

1984 On annonce l'identification d'un virus qui serait probablement celui du SIDA

Le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH) est un rétrovirus infectant l'homme et responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (Sida), qui est un état affaibli du système immunitaire le rendant vulnérable à de multiples infections opportunistes. Un examen au microscope électronique a permis de visualiser pour la première fois le virus et les résultats sont publiés dans Science le 20 mai 1983.



LE CARNET DU MIDI

1616 AU PARADIS DES POÈTES

William Shakespeare est considéré comme l'un des plus grands poètes, dramaturges et écrivains de la culture anglaise. On lui doit «Roméo et Juliette, Macbeth Hamlet» Il est réputé pour sa maîtrise des formes poétiques et littéraires, ainsi que sa capacité à représenter les aspects de la nature humaine. Figure éminente de la culture occidentale, Shakespeare continue d'influencer les artistes d'aujourd'hui. Il est traduit dans un grand nombre de langues et ses pièces sont régulièrement jouées partout dans le monde. Shakespeare est l'un des rares dramaturges à avoir pratiqué aussi bien la comédie que la tragédie. L'anglais est également surnommé la langue de Shakespeare. Shakespeare devient acteur, écrivain. En plus de jouer lui-même dans ses propres œuvres, on sait par exemple qu'il interprète le spectre du père dans Hamlet. La compagnie devient très populaire : après la mort d'Élisabeth Ire et le couronnement du roi Jacques Ier (1603), le nouveau monarque adopte la troupe qui porte désormais le nom de «Hommes du Roi» (King's Men). La vie de Shakespeare épouse alors étroitement la courbe de ses activités dramatiques. Vers 1611, Shakespeare décide de prendre sa retraite. Celle-ci s'avéra pour le moins agitée : il fut impliqué dans des démêlés judiciaires à propos de terrains qu'il possédait. À l'époque, les terrains clôturés permettaient le pâturage des moutons, mais privaient du même coup les pauvres de précieuses ressources. Pour beaucoup, la position très floue que Shakespeare adopta au cours de l'affaire est décevante, parce qu'elle visait à protéger ses propres intérêts au mépris des nécessiteux. Il mourut le 23 avril 1616, à l'âge de 52 ans.



1891 L'ENFANT TERRIBLE DU CONSERVATOIRE



Sergueï Sergueïevitch Prokofiev est né ce jour en Ukraine. C'est un compositeur russe de musique classique, un pianiste et un chef d'orchestre.

Il est l'auteur de nombreuses œuvres musicales allant de la symphonie au concerto, de la musique de film à des opéras ou des ballets et a été reconnu de son vivant comme un artiste d'avant-garde très créatif. Élève au conservatoire de Saint-Petersbourg, il remporta le prix Anton Rubinstein en tant que meilleur étudiant en piano. De 1918 à 1936, il passa de nombreuses années en dehors de son pays avant de se laisser convaincre de revenir en URSS où il fut à la fois honoré et persécuté. Prokofiev est,

dès son entrée au conservatoire, résolument anticonformiste, convaincu de son talent et de sa supériorité sur ses camarades et même sur ses professeurs. Prokofiev revendiquera cette étiquette tout au long de sa carrière. En 1913, il termine ses 10 ans de conservatoire en recevant la plus haute distinction donnée à un étudiant, le prix Anton Rubinstein comme pianiste-compositeur pour le Concerto pour piano n° 1 (opus 10). En URSS, le début des années trente est marqué par de nombreuses polémiques à propos de Prokofiev, que l'on accuse d'être trop "bourgeois" par son style. Le compositeur est très attentif à ces critiques. Lors d'une troisième tournée à succès en 1932, le gouvernement soviétique lui promettant un appartement à Moscou et une voiture, il décide de rentrer au pays. En 1947, Prokofiev est proclamé «Artiste du Peuple» de la République socialiste fédérative soviétique de Russie. Le 5 mars 1953, Serge Prokofiev meurt à son tour d'une hémorragie cérébrale, une heure environ avant Staline.

1998 L'ASSASSIN DE MARTIN LUTHER KING

James Earl Ray, né le 10 mars 1928, mort le 23 avril 1998 d'une hépatite C, est un criminel américain, condamné à 99 ans de prison pour avoir assassiné le 4 avril 1968, à Memphis dans le Tennessee, le pasteur Martin Luther King, lauréat du prix Nobel de la paix en 1964. Né de parents américains, c'était un franc-tireur et un militant ségrégationniste présumé. Deux mois après la mort de King, il est capturé à l'aéroport de Londres Heathrow alors qu'il essayait de quitter le Royaume-Uni avec un faux passeport canadien au nom de Ramon George Sneyd. Il s'était évadé du Missouri State Penitentiary un an plus tôt. Ayant avoué l'assassinat le 10 mars 1969, il se rétracte trois jours après. Sur le conseil de son avocat Percy Foreman, Ray choisit de plaider coupable afin d'éviter la peine de mort. Il est condamné à 99 ans de prison. Ray renvoie son avocat, clamant que les coupables du meurtre sont un certain «Raoul» et son frère Johnny qu'il a rencontrés à Montréal au Canada. Il raconte de plus qu'il n'avait pas tiré personnellement sur King mais qu'il pouvait «être partiellement responsable sans le savoir», indiquant une piste de conspiration. Il passe alors le reste de sa vie à tenter vainement d'annuler sa condamnation et à faire rouvrir le procès. Le 10 juin 1977, peu après avoir témoigné, devant une commission du Congrès américain sur les assassinats, qu'il n'avait pas tué King, il s'évade avec six autres condamnés du pénitencier de Brushy Mountain au Tennessee. Il est recapturé le 13 juin et retourne en prison. Il décèdera ce jour d'une hépatite C.



2007 LE DERNIER TCHIN TCHIN



L'ancien président russe Boris Nikolaïevitch Eltsine ou Eltsine est décédé ce jour à la suite à une insuffisance cardiovasculaire. Il éprouvait de nombreux problèmes de santé depuis sa démission en 1999. Boris Eltsine a été le premier président russe élu après l'effondrement du bloc communiste (l'URSS) en 1991. Pendant le putsch de Moscou dirigé contre Gorbatchev, qui débuta le 19 août 1991, Eltsine se précipite à la Maison blanche de Russie pour s'opposer aux putschistes. Les forces armées présentes se rangent à ses côtés et Eltsine, debout sur un char, tient un discours mémorable, qui jouera un rôle important dans l'échec du putsch. À l'étranger, il bénéficie quasi-immédiatement du soutien américain et britannique.

C'est sous sa présidence que commence en 1994 la première guerre de Tchétchénie. En décembre 1994, il demande à l'armée d'étouffer l'indépendance tchétchène. Ce conflit long et sanglant, qui fera 50.000 morts, entame fortement sa popularité. De plus, la personnalité et l'état de santé de Boris Eltsine ont fait l'objet d'un certain nombre de controverses : il a été accusé d'alcoolisme, ce qui a amené certains à douter de sa capacité à assumer ses fonctions. Atteint d'une maladie cardiaque, Boris Eltsine subit plusieurs attaques, notamment en 1995 et 1996, ce qui ne l'empêche pas d'être réélu face au candidat communiste.

Un tiers des lymphomes dus à des facteurs environnementaux

Un tiers des lymphomes sont dus à des facteurs environnementaux, a indiqué jeudi à Alger le professeur Nadia Boudjerra du service d'hématologie à l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer. L'emploi abusif des pesticides, la consommation de produits d'origine animale et l'utilisation excessive des teintures pour cheveux figurent parmi les facteurs favorisant la propagation de ce type de cancer, a précisé la spécialiste à l'occasion d'une journée d'étude sur les lymphomes. Le tiers restant des lymphomes recensés est causé par des facteurs génétiques, a-t-elle ajouté, précisant qu'entre 700 et 800 nouveaux cas étaient enregistrés tous les ans. Le lymphome arrive en tête des cancers des cellules du sang et en 8e position des cancers les plus répandus en Algérie. Ce type de cancer touche notamment les hommes de plus de 40 ans, a indiqué le professeur Boudjerra, ajoutant qu'en Europe, le lymphome touche notamment les personnes âgées. Le lymphome est un cancer qui affecte les cellules des ganglions lymphatiques et du tissu lymphoïde. Concernant la prise en charge des malades atteints de ce cancer, la spécialiste a souligné qu'une équipe médicale spécialisée avait été créée en 2006 pour suivre les cas recensés par les services d'hématologie à travers le territoire. Cette équipe, supervisée par le professeur Boudjerra, est parvenue à un consensus sur le traitement et l'évaluation du suivi des malades. Les malades dont les lymphomes sont diagnostiqués à temps à travers une biopsie peuvent guérir de ce cancer, alors que les cas graves nécessitent un traitement plus lourd, a indiqué le professeur Boudjerra.

Insuffisance rénale liée au diabète (étude)

L'insuffisance rénale liée au diabète pourrait être guérie en huit semaines grâce à un régime strict riche en graisses et pauvre en glucides, a révélé une récente étude.

La diète prescrit une alimentation riche en gras et élimine toutes sources de glucides. Le corps privé de sucres puise ainsi dans ses réserves de gras pour pomper de l'énergie et soulage par conséquent le rein. Les auteurs de cette étude, parue dans la revue scientifique PLoS One, ont utilisé des souris présentant une prédisposition génétique au diabète. Un premier groupe de souris a reçu une alimentation normale, consistant en grande partie de glucides. L'autre groupe a été soumis à un régime cétogène, dans lequel les graisses occupent la part la plus importante de l'alimentation. Après huit semaines soumises à ce régime, appelé "diète cétogène", l'insuffisance rénale que présentaient les souris de ce groupe a pu être guérie. L'étude a montré qu'une modification du régime alimentaire permet à elle seule de guérir les complications engendrées par le diabète. Un mois de cette diète permettrait aux diabétiques de "réinitialiser" leur corps et d'éviter de souffrir d'insuffisance rénale. Le diabète peut entraîner d'importantes lésions rénales. Le rein, dont la fonction est de filtrer le sang, peut ainsi être saturé par le taux de sucre trop élevé entraîné par la maladie.

APS

NUTRITION

Mon enfant ne veut manger que des pâtes... et rien d'autre !

À partir de 3 ans, la plupart des enfants deviennent "difficiles". Ils repoussent leurs haricots, refusent les brocolis... En revanche, ils seraient capables de manger des pâtes midi et soir. Faut-il céder en attendant que ça passe?

Nutrition : la raison de son refus

Avant Kari mangeait sans problème sa purée de petits pois, et voilà qu'il ne jure plus que par les coquillettes au fromage ! Rien de plus énervant pour tout parent attentif à la variété et à l'équilibre des menus de son rejeton.

Vers 2 ou 3 ans, l'enfant entre dans l'âge du «j'aime, j'aime pas.» Refuser la nourriture que l'on propose, c'est aussi une façon pour lui de marquer son identité. Au même moment, il découvre la cantine. Obligation de manger en un temps limité, plats qui arrivent parfois froids...

Pas le meilleur moyen de faire ami-ami avec les salsifis ! Du coup, il se réfugie vers les valeurs sûres : les pâtes, le riz et les pommes de terre.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les bébés habitués à une large palette de légumes sont nettement plus enclins, une fois grands, à les aimer. Maintenant, que faire si, malgré tous vos efforts, le vôtre rechigne devant ses aubergines?

Ça paraît bête, mais la première chose à faire est de lui demander la raison de son refus.

Si c'est une véritable aversion pour quelques légumes en particulier, il peut en être dispensé : chacun ses goûts. Si tous les légumes cuits sans exception sont concernés, dans ce cas, d'accord pour les pâtes ou le riz mais avec en entrée des légumes... crus : carottes râpées, tomates, concombre, radis à croquer, salade verte...



Pas de rapport de force, il faut feinter !

Pas question de culpabiliser ni de s'inquiéter. Les enfants ont besoin de féculents à chaque repas, c'est-à-dire quatre fois par jour. Dans la mesure où ils mangent aussi des crudités, et un fruit ou un laitage, il n'y a rien de dramatique

Pour varier les menus, on peut servir les pâtes avec des sauces riches en légumes. Des courgettes cuites et mixées avec du fromage à l'ail et aux fines herbes, un coulis de carottes au curry avec une portion de fromage fondu, des épinards cuits et mixés avec de la crème, donnent des sauces qui plaisent aux enfants.

Multiplier les saveurs, les textures, donner envie...

Vous pouvez aussi faire revenir à l'hui-

le d'olive des dés de carotte, courgette, poireaux... et les mélanger aux pâtes, ou encore préparer des lasagnes ou des cannellonis farcis aux légumes. Ainsi, le petit se familiarisera avec ces nouvelles saveurs. L'idéal étant de composer une assiette où pâtes et légumes cohabitent en proportions équivalentes.

Forcer votre enfant ne ferait que renforcer l'aversion existante, met en garde notre spécialiste. C'est souvent pour cette raison que certains adultes sont réfractaires aux légumes. Proposez-les lui plutôt sous une forme différente, et si ça ne passe pas, arrêtez pendant quelque temps. Vous lui en présenterez à un autre moment. En attendant, le faire participer à la cuisine est une excellente façon de l'intéresser et de l'inciter à goûter à tout et à apprécier les saveurs.

MALADIE D'ALZHEIMER

Des neurologues recommandent la mise en place d'un plan national

La mise en place d'un plan national Alzheimer a constitué l'une des principales recommandations émises, jeudi dernier à Oran, par les participants à un colloque national consacré à cette pathologie.

"Un programme d'action d'envergure nationale est à même de consolider la protection des malades d'Alzheimer aux plans social et juridique", ont estimé les spécialistes ayant pris part à cette rencontre organisée par l'Association des neurologues libéraux de l'Ouest (ANLO).

Ils ont également insisté sur la création et la mise en réseau d'associations des familles de patients pour leur permettre d'apporter leur contribution à la prise en charge des sujets atteints.

Des magistrats et des auxiliaires de la

justice ont participé à ce colloque qui a aussi mis en relief la nécessité de renforcer la législation relative aux notions "d'incapacité" et "d'irresponsabilité" par des textes spécifiques à la maladie d'Alzheimer.

Des recommandations ont été émises, en outre, dans le sens de l'élargissement de la nomenclature des médicaments remboursés au titre des prestations de la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) à d'autres produits prescrits pour le traitement de cette même pathologie.

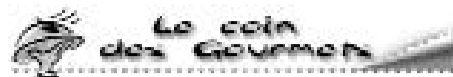
"Ces propositions constituent des pistes de réflexion à approfondir par les différents intervenants en perspective du Congrès national sur la maladie d'Alzheimer, prévu les 8 et 9 juin prochain à Oran", a indiqué le président de l'ANLO, Dr Noureddine Bengamra. Alzheimer, du

nom du psychiatre allemand qui rapporta le premier cas de la maladie en 1906, est la plus fréquente des démences dégénératives, affectant 26 millions de personnes dans le monde dont 4 millions aux USA, 800.000 en France et 200.000 en Algérie.

Cette pathologie se manifeste à partir de l'âge de 60 ans et se caractérise par une détérioration des fonctions cognitives entraînant une désorganisation de la personnalité avec retentissement sévère sur la vie quotidienne du patient.

"Ce n'est pas une maladie mentale, c'est une maladie de la mémoire qui, elle, entraîne progressivement une perte de l'autonomie psychique", ont expliqué les neurologues tout en insistant sur l'intérêt du diagnostic précoce.

APS



Filet de bœuf farci au riz



Ingrédients :

1 filet de bœuf maigre finement émincé
150 g de riz
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de moutarde
1 morceau de gingembre frais râpé
2 c. à soupe de crème fraîche
1 gousse d'ail pressée
Sel, poivre

Préparation :

Cuire le riz dans une casserole d'eau bouillie pendant 20 minutes, rafraîchir sous l'eau froide et égoutter. Mélanger dans un saladier l'huile d'olive, le gingembre râpé, la moutarde, sel et poivre, ajouter le filet de viande et bien l'enduire avec cette marinade, couvrir et laisser macérer 30 min au frais. Mettre le filet de viande dans un plat et le glisser au four, laisser cuire jusqu'à ce que la viande soit bien tendre. Verser les sucs de la viande dans une casserole, ajouter l'ail pressé et la crème fraîche et laisser cuire jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse. Couper le filet de viande cuite en carrés. Etaler le riz cuit sur chaque carré de viande et les couvrir avec les autres. Mettre les carrés de viande farcis dans un plat, napper de sauce et parsemer de persil haché.

Salade de fraises et d'oranges au parfum de menthe



Ingrédients :

800 g de fraises
3 oranges
12 feuilles de menthe
Le jus d'1 citron
1 c. à café d'eau de fleur d'oranger
2 cl d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Mettre les fraises dans une passoire et les rincer rapidement sous l'eau froide. Puis les équeuter et les couper en deux. Laver une orange, la tailler en fines rondelles, puis couper chaque rondelle en 6 petits triangles.

Préparer le sirop : ciseler 6 feuilles de menthe. Presser les oranges restantes pour en extraire le jus. Mettre ce jus dans une jatte, lui ajouter le jus de citron, l'eau de fleur d'oranger et la menthe ciselée. Réserver au frais.

Dresser dans des coupelles les fraises avec les pointes en l'air en les intercalant avec des triangles d'oranges. Les arroser avec le sirop 5 min avant de les servir et décorer les coupelles d'une feuille de menthe.

ALLURE

Acquérir une bonne posture

Véritable miroir de nos émotions, le corps a aussi son langage. Dans la rue, au bureau, une bonne allure, ça se travaille tous les jours. Tous nos conseils pour être toujours en bonne posture.

Marcher dans la rue

En marchand, imaginez qu'un fil d'Ariane vous oblige à tenir la tête droite, le regard fixe et droit. Vous aurez l'impression de grandir et que le monde vous appartient. Toujours dans cette recherche de perfection, imaginez que vous êtes en train de défiler sur un podium : suivez une ligne droite, posez le talon en premier suivi du plat du pied. Après quelques essais vous verrez l'effet est garanti !

Sortir de voiture :

Préparer votre sortie en serrant

vos jambes l'une contre l'autre. Ensuite, élanchez-les en même temps, en posant sur le sol un pied après l'autre. Astuce : aidez-vous de votre main pour prendre un solide appui sur le siège et ainsi réussir en toute beauté votre sortie.

Lors d'un entretien professionnel :

Pour une embauche, une négociation, votre posture et votre attitude en disent long sur votre état d'esprit.

Si vous êtes collée au fond de votre siège, vous mettez en position de retrait. En revanche, si vous vous penchez vers votre interlocuteur, vous lui montrez que vous êtes attentive à ses propos. Tenez-vous droite ce qui vous permettra de mieux respirer et ainsi de regagner confiance en vous. Et souriez ! Vous gagnerez ainsi sa sympathie.

Astuces au quotidien :

Pour ramasser un objet : pliez les genoux et descendez vers l'objet le dos droit. Vous gagnerez en grâce et vous éviterez ainsi de vous faire mal au dos.



MAISON

Choisir la peinture pour sa cuisine



Afin de préserver l'éclat des murs de la cuisine, choisissez

les revêtements. En général, les murs relativement épargnés des

projections peuvent être peints avec des peintures lavables. En revanche, les murs qui jouxtent la table de cuisson ou l'évier doivent être peints avec des revêtements lessivables, c'est-à-dire résistants à l'humidité.

Les peintures glycéro ou acryliques spécial cuisine

Afin de peindre les murs des pièces humides, la plupart des bricoleurs choisissent instinctivement les peintures glycéro, qui résistent à l'humidité et ne laissent aucune infiltration. Lessivables, ces peintures conservent toujours leur état, même après des nettoyages répétés à l'aide de produits ménagers. Il faut, toutefois, noter qu'elles émettent de fortes odeurs et demandent un temps de séchage assez long. Pour un revêtement sans odeur et qui s'assèche plus rapidement, faites le choix de peintures acryliques spécial cuisine. Conçues spécialement pour

une pièce humide, ces peintures monocouches comportent des composants destinés à empêcher les tâches. Tout à fait lessivables, elles contiennent également des films anti-graisse ou anti-moisissure.

Les enduits décoratifs pour les murs

Les enduits décoratifs constituent aussi une solution idéale pour recouvrir les murs humides. Relativement moderne et avec des effets et couleurs variés, les enduits décoratifs allient parfaitement la décoration à la protection des murs. Ces enduits sont composés de trois principales couches dont une sous-couche, un enduit blanc à teinter et un baume coloré ou une cire, qui sert de finition. Etant donné qu'un certain nombre d'enduits décoratifs ne sont pas lessivables, il faut faire bien attention dans le choix.

A S T U C E S

Un gâteau parfaitement démoulé :



Après avoir beurré, placez votre moule au frigo (le temps que vous préparez la pâte par exemple). Le beurre durcira, permettant à votre gâteau de se démouler sans aucun problème !

Une génoise légère et volumineuse :



Pour cela, remplacer le sucre de la pâte par du sirop de sucre : 1 cuillerée équivaut à 10 g de sucre en poudre. Et c'est aussi simple que cela !

Faire fondre du chocolat blanc :



Le chocolat blanc peut « brûler » beaucoup plus vite que le chocolat noir. Pour éviter donc les mauvaises surprises, faites-le fondre au bain marie,

Pour une pâte qui ne colle pas :



Quel est le meilleur moyen pour que la pâte ne colle pas aux mains lorsqu'on la travaille ? Les recouvrir de farine ? Eh non ! Il est préférable de badigeonner ses mains d'huile d'olive.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Emission UFC
11h10 : Firqat el hawasse
11h30 : Fadha El-Djoumoua.
12h20 : Wa Taqoul El-Sahafa
12h45 : Journal télévisé
13h20 : Prière du vendredi
14h00 : Ouyoun El-Bassair
14h30 : Acheribat El Qoraan
Programme religieux
15h00 : Tahiya Li Oustade
15h30 : Mina El-Malaib
MCEE / ASO
17h00 : Off-Side
17h30 : Tahia li oustad .
série documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Journal de l'économie
18h20 : Tariq El-Salama
18h45 : Fatawa aâla hawa.
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Manifestation culturelle



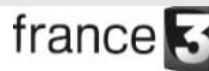
06:05 Les petites crapules : Hervé TV dans Qui suis-je aujourd'hui ?
06:15 Charlie et Lola : Ma première collection de machins trucs
06:30 Tfo
08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:48 Trafic info
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 La fin du rêve
16:10 Covert affaires
16:55 Covert affaires

17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 Du clic à la réalité
19:52 F1 à la une : les qualifs
19:54 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Automoto : Spéciale sécurité
20:40 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Les enfants de la télé
23:20 Les 100 grandes Boulettes
00:00 New York
00:45 New York
01:45 Grand Prix de Chine
02:55 Le mariage de mon meilleur mari
04:30 Musique
05:00 Très chasse, très pêche



06:15 Freddie
06:35 Freddie
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:20 Paris sportifs
10:50 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial, la suite
14:55 Masters 1000 de Monte-Carlo
18:00 Le 4e duel
18:55 Mot de passe
19:50 L'agenda du week-end
19:35 coupe de la Ligue
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Le plus grand cabaret du monde
22:45 Et si on changeait le monde
22:50 CD'aujourd'hui
22:55 On n'est pas couché
01:50 Météo

01:55 Dans les yeux d'Olivier :
Les femmes entre elles
03:25 Thé ou café
04:15 Paons en péril
04:20 Infrarouge
04:21 Maurice Papon
05:45 Freddie : Halloween



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:10 Samedi Ludo
10:30 Côté maison
10:58 Consomag
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
14:30 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:45 Un livre toujours
16:50 Expression directe : FSU
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier
20:35 Celle que j'attendais
21:05 Lenfant de perssone
23:35 Une histoire épique
23:38 Météo
23:40 Soir 3
00:00 Tout le sport
00:15 Chabada : La fête à Noah

02:20 Soir 3
02:40 Un livre toujours
02:45 Des racines et des ailes :
L'héritage enfoui du Rhône
04:30 Nous nous sommes tant aimé



06:00 M6 Music
06:30 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:40 Nouveau look
11:50 Les experts...
12:45 Les experts...
13:45 Météo
13:50 C'est ma vie
15:00 C'est ma vie
16:25 C'est ma vie
17:40 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S. : Los Angeles
21:35 N.C.I.S.
22:25 N.C.I.S.
23:15 N.C.I.S.
00:00 Numb3rs : Vengeance
00:50 Numb3rs : Les risques du métiers
01:45 Météo
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
03:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Les crabes attaquent
20:40 Le drakkar et la croix
21:35 Un été sans soleil
22:25 Le fossé
00:10 Metropolis
00:55 Philosophie : Altruisme
01:25 Tracks
02:15 La biodiversité menacée :
Quelles solutions pour demain ?
03:50 Wanna Be
04:25 Septième jour



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:25 Mademoiselle Cinéma
11:45 Papa Schultz
12:10 Papa Schultz
12:40 Papa Schultz : Le chien est le meilleur ennemi de l'homme
13:05 Papa Schultz
13:35 Le boiteux
15:15 Le boiteux : Le baby blues
17:10 Prémsumé innocent
18:40 Direct auto
19:40 2012, portraits
20:10 Very Bad Blagues
20:40 Quartier général : Les secrets des nuits de Pigalle
22:30 Quartier général
00:20 Samedi Mag
02:00 Mon incroyable histoire
02:50 Mon incroyable histoire
03:40 Direct poker
05:00 Morandini !



06:40 Téléachat
09:40 Futurama
10:05 Futurama : Le Sud profond
10:30 Futurama
11:00 South Park : Marjorine
11:25 South Park
11:55 South Park : Les rouquins
12:20 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:40 American Dad
14:10 Tellement vrai
16:15 The Big Bang Theory
16:40 The Big Bang
17:06 The Big Bang Theory
17:35 Stargate SG-1
18:25 Stargate SG-1
19:15 Stargate SG-1
20:00 KM 12
20:35 Les Cordier, juge et flic
22:30 Les Cordier, juge et flic
00:35 V : La bataille finale

LA SELECTION DU JOUR



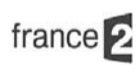
22h20

LES 100 PLUS GRANDS... - BOULETTES



Présenté par : Christophe Dechavanne, Sandrine Quétier
Invités : Elie Semoun, Laurence Boccolini, Laurent Lafitte, Ary Abittan

Quatre invités se gaussent sur le plateau des deux animateurs. Chutes, gâdins, gaffes, bourdes, lapsus ou maladroites en tout genre sont à l'honneur de ce nouveau numéro des «100 Plus Grands». Séquences cultes et images inédites se mêlent pour offrir de la télévision française et étrangère un panorama le plus hilarant et spectaculaire possible. Dans une ambiance survoltée dont Christophe Dechavanne a le secret, Elie Semoun, Laurence Boccolini, Laurent Lafitte et Ary Abittan se prêteront avec bonne humeur à ce voyage sans garde-fou dans les grands moments de solitude des acteurs, célébrités ou anonymes.



19h35

Coupe de la Ligue



Olympique de Marseille/Montpellier Hérault SC
France 2 propose de suivre, à partir de 20h35, en direct du Stade de France, la finale de la 17e édition de la Coupe...



21h05

L'enfant de personne



durée : 1h35 / année : 2005
réalisateur : Michaël Perrotta

Depuis que Laura a appris qu'elle avait sans doute porté un enfant, elle n'a de cesse de retrouver sa trace. Car Laura n'a aucun souvenir de sa grossesse : elle est amnésique. Bien peu de personnes sont donc en mesure de l'aider dans ses recherches. Son amnésie ne semble pas se dissiper avec le temps. Laura ne connaît toujours pas son véritable nom de famille. Les médecins multiplient les soins, et les gendarmes qui l'entourent n'abandonnent pas l'enquête sur son identité. Mais personne ne parvient à trouver une piste intéressante. Laura n'arrive pas à imaginer ce qu'a pu être sa vie d'avant, pour qu'elle ne manque à personne. En effet, aucun appel de recherche n'a été lancé pour elle, par qui que ce soit...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Du monoxyde de carbone en grandes quantités sur Pluton



Des astronomes anglais ont découvert que l'atmosphère de Pluton contenait de grandes quantités de monoxyde de carbone. Du gaz hautement toxique dont la concentration aurait doublé depuis 2000.

C'est grâce au télescope infrarouge James Clerk Maxwell de l'Observatoire d'Hawaï que les scientifiques ont fait la surprenante découverte. En étudiant les données récoltées, ceux-ci ont confirmé la présence de monoxyde de carbone dans l'atmosphère de Pluton. Mais le gaz hautement toxique serait à une concentration bien plus élevée que celle attendue. Depuis 2000, celle-ci aurait même presque doublé. Globalement, l'at-

mosphère de Pluton est en réalité assez mince mais s'étend loin dans l'espace. Au total, la partie solide de la planète mesure près de 2.300 kilomètres de diamètre. La nouvelle étude a révélé que sa distance par rapport à l'atmosphère était passée d'une centaine de kilomètres lors de la décennie précédente à plus de 3.000 kilomètres actuellement. Soit le quart de la distance qui sépare la planète naine de sa plus grande lune Charon. Selon les scientifiques, le phénomène pourrait être due aux saisons extrêmes de Pluton. "Nous pensons que l'atmosphère répond de manière très forte au cycle du Soleil", a expliqué Jane Greaves, astronome à l'Université de St Andrews au Royaume-Uni et principal auteur de l'étude.

Depuis sa mise en orbite autour du Soleil, Pluton voyage autour de l'astre en s'approchant ou s'éloignant selon sa position. Mais en 1989, la planète naine a effectué sa plus petite approche du Soleil à environ 4,4 milliards de kilo-

mètres. A cette occasion, elle a alors reçu une énorme quantité de chaleur qui selon Jane Greaves, a été absorbée par le sol plutonien couvert de glace. Ainsi, une partie du matériau de surface de la planète a pu se sublimer et passer de l'état solide à celui de gaz, s'échappant par bouffées dans l'atmosphère.

Pluton, une planète respirable ?

Si les scientifiques ont donc observé une importante concentration en monoxyde de carbone, l'atmosphère de Pluton reste comme celle de la Terre essentiellement composé d'azote.

Néanmoins, Jane Graves a indiqué que cette composition représentait "à l'heure actuelle, tout un morceau d'un puzzle". Quant à l'éventualité d'une mission sur Pluton, l'astronome a indiqué que si les astronautes résistaient au long voyage et aux extrêmes températures (-220°C), il n'était pas sûr que ceux-ci survivent au monoxyde de carbone.

Découverte de 657 nouvelles îles-barrières

Des scientifiques américains ont identifié 657 îles-barrières restées jusqu'ici négligées ou mal classées. La surface terrestre en compte désormais 2.149 réparties le long des continents. C'est une découverte surprenante qu'ont faite les chercheurs de l'Université de Duke et du Meredith College en Caroline du Nord aux Etats-Unis. En utilisant des images satellites, des cartes topographiques et des diagrammes de navigation, ceux-ci ont révélé l'existence de 657 nouvelles îles-barrières portant le total à 2.149 îles. Un nombre considérablement supérieur aux 1.492 îles identifiées en 2001 grâce à une étude n'utilisant pas d'images satellites. Présentes depuis le début, ces nouvelles îles-barrières auraient, en fait, selon les chercheurs, été négligées ou mal classées par les études précédentes. Réparties le long des continents, les îles-barrières sont de longs et étroits dépôts de sable et de sédiments séparés des côtes par des estuaires ou des lagons. Au total, celles-ci forment près de 21.000 kilomètres de chaînes sur toute la planète et constituent à peu près 10% des littoraux continentaux terrestres. Selon les observations, 74% de ces îles sont réparties dans l'hémisphère nord dont 405 au large des côtes des Etats-Unis. Auparavant, les scientifiques pensaient que de telles îles ne pouvaient exister dans des lieux où les marées saisonnières dépassent les 4 mètres. Mais la nouvelle étude a localisé la plus longue chaîne à proximité des côtes équatoriales du Brésil où les marées de printemps atteignent jusqu'à 7 mètres. Ainsi, les chercheurs ont expliqué que les recherches précédentes n'avaient pas identifié ces îles-barrières en raison de la basse résolution des images satellites utilisées qui ne montrait pas de nette séparation entre la chaîne et la forêt mangrove. Un manque de précision qui s'est ajouté aux critères de la marée conduisant à une mauvaise identification, selon Matthew L. Stutz, l'un des auteurs de la découverte détaillée dans la revue *Journal of Coastal Research*. "Nous avons montré que partout où il y a un morceau de terre à proximité d'une côte, une réserve raisonnable en sable, assez de vagues pour déplacer le sable ou les sédiments, et une hausse récente du niveau de la mer, des îles-barrières existent", a expliqué Orrin H. Pilkey, membre de l'équipe de recherches.

Des îles à protéger

Îlots de terre un peu particuliers, les îles-barrières se forment, s'érodent, migrent et se reconstruisent en quelque temps sous l'effet des vagues, marées, courants et autres phénomènes physiques océaniques. En annonçant leur découverte, les chercheurs ont ainsi souligné l'importance de classer et d'étudier ces chaînes afin que l'on soit capable de prédire si l'une d'entre elles est menacée de disparition. Face au risque qui pèse sur les littoraux et à la montée du niveau de la mer, les scientifiques s'inquiètent du sort de ces îles au rôle pourtant fondamental, craignant qu'elles deviennent "des cibles faciles incapables de répondre aux changements apparaissant", comme l'a indiqué le Pr Pilkey.

L'origine de l'éruption solaire de février enfin dévoilée

L'analyse des images enregistrées par l'Observatoire Solar Dynamics (SDO), révèle que l'immense éruption solaire déclenchée en février serait due à la rotation simultanée de cinq taches à la surface du soleil. Les scientifiques ont levé le voile sur le mystère de l'étonnante éruption solaire observée le 24 février à travers des images capturées par le SDO. En analysant les clichés, les astronomes ont mis en évidence cinq taches solaires. Ces zones particulièrement actives résultent de la distorsion d'un champ magnétique causée par la rotation du Soleil sur lui-même. Lorsque cette distorsion atteint le point de rupture, une grande quantité d'énergie est libérée sous forme de chaleur et de lumière. Le 24 février, les cinq taches tournaient simultanément à la surface du soleil. Les images rapportées par le SDO révèlent un axe de rotation évalué à 130 degrés. Selon les chercheurs, ce phénomène aurait provoqué le rejet d'énormes quantités d'énergie dans le champ magnétique de l'atmosphère solaire. Une réaction à l'origine de l'impressionnante éruption. Daniel Brown, astronome à l'Université de Central Lancashire, rapporte les résultats de l'étude faite sur les causes de cette éruption : "Avec cinq taches solaires simultanément en rotation, il est possible de dégager assez d'énergie dans le champ magnétique atmosphérique pour produire la plus grande éruption solaire des cinq dernières années". Ces éruptions solaires sont à la base du rejet de milliards de tonnes de particules chargées électriquement qui provoquent généralement des interférences électromagnétiques perturbant les satellites. Toutefois, en dépit de sa grande taille, l'éruption solaire de février n'aura eu aucun effet sur les réseaux de télécommunication.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MICROSCOPE

Invention de **Zacharias Jansen**

Secteur **Biologie**

Date **1595**



La paternité de l'invention du microscope est controversée. On s'accorde généralement pour dire qu'elle est l'œuvre du Hollandais Zacharias Jansen. Son microscope était composé de deux lentilles convexes, l'une servant d'objectif grossissant, l'autre d'oculaire. L'ensemble était formé de trois tubes coulissants.

Le microscope permit le développement de la biologie et fut à l'origine de très nombreuses découvertes, parmi lesquelles celle de la cellule par Robert Hooke, en 1665.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h06	Fadjr : 4h26	Fadjr : 4h49
Dohr : 12h28	Dohr : 12h47	Dohr : 13h05
Asr : 16h11	Asr : 16h30	Asr : 16h46
Maghreb : 19h08	Maghreb : 19h27	Maghreb : 19h42
Icha : 20h39	Icha : 20h57	Icha : 21h10

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

ALORS QUE SARKOZY VEUT SE RENDRE À BENGHAZI

Les Etats-Unis de retour sur le front

Au moment où le spectre d'un long conflit se profile en Libye, la communauté internationale, en premier lieu les forces alliées et l'Otan, semblent dépassés par les événements. Les récents développements dans le conflit actuel renseignent sur l'incapacité de la coalition à trouver une solution en faveur de cette crise qui, jour après jour, tend à l'enlisement. Le Conseil national de transition libyen (CNT) ne sait plus où donner de la tête.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

A l'heure où le siège de la ville de Misrata, à l'est de Tripoli, continue, les insurgés se sont dits « ravis » de la décision des Etats-Unis d'envoyer des drones de combats en Libye. Ce dispositif, ont affirmé les officiels militaires américains, « va permettre à la coalition internationale d'être plus précise dans ses frappes ».

Le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates a indiqué qu'il s'agit là d'une « contribution modeste » aux efforts de la coalition internationale. Au lendemain de l'annonce, faite jeudi, le sénateur américain John McCain est arrivé, hier à Benghazi pour une visite dans le bastion des insurgés. S'exprimant à ce propos, Moustapha al-Guerriani, un porte-parole du CNT a déclaré : « nous espé-



rons que cela puisse mettre fin au siège de Misrata ».

Côté Libyen, le gouvernement de Kadhafi a mis en garde, vendredi, contre les conséquences de la décision des Etats-Unis prévoyant l'usage de drones dans les opérations militaires sur le territoire libyen. Le gouvernement libyen a, dans ce sens, averti que le recours des Etats-Unis à l'usage de drones (avions sans pilotes) causera plus de pertes civiles dans le pays.

Le président français, Nicolas Sarkozy, pour sa part, a émis, selon le journal *le Parisien*, hier, son souhait de se rendre à Benghazi, fief de la rébellion. Il a, à ce sujet, demandé à ses conseillers de vérifier la faisabilité d'un déplacement express à Benghazi. Toutefois, ajoute le quotidien, aucune date n'est encore annoncée pour cette visite qui se veut très courte, de quelques heures à peine, pour des raisons de sécurité, a expliqué la même source citant un des conseillers de Sarkozy.

La décision de l'Elysée d'envoyer des officiers de liaison auprès du Conseil national de transition, n'a pas été du goût de la Russie. En effet, cette dernière a

exprimé, jeudi, son désaccord quant à l'envoi de conseillers militaires sur le sol libyen pour, évoque-t-on, aider les rebelles à s'organiser militairement. « Nous sommes très mécontents des derniers événements en Libye, qui entraînent la communauté internationale dans un conflit au sol », a déclaré Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, avant de poursuivre, « Rappelons-nous comment des instructeurs ont d'abord été envoyés dans certains autres pays, et ensuite des soldats ».

Face à une situation humanitaire qui s'aggrave, le Haut Commissariat de l'Onu aux réfugiés (HCR) a dit craindre, hier, un exode massif des populations des montagnes de l'ouest de la Libye, après la fuite de 15.000 Libyens vers la Tunisie ces deux dernières semaines. Le responsable des opérations du HCR en Libye, Andrew Harpers a affirmé que le HCR accueillait quotidiennement près de 3.000 réfugiés libyens dans cette région. Pendant que la communauté internationale se cherche une issue, des dizaines, voire plus, de morts et blessés sont recensés quotidiennement, dans plusieurs fronts où sont engagés les combats en Libye, notamment à Misrata. Les forces loyalistes au leader libyen continuent de lancer des tirs de mortier et d'autres armes lourdes sur la population révoltée. Depuis le début de la révolte en février, dernier, le CNT a fait état de plus de 10.000 morts et 50.000 personnes blessées.

M. B.

TÉBESSA Un terroriste abattu et plusieurs autres blessés à Oglat Guessas

Un terroriste a été abattu et plusieurs autres ont été blessés par les forces combinées de sécurité, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Oglat Guessas (100 km au sud de Tébessa), a indiqué, jeudi, une source sécuritaire. Cette action a été menée lors d'une embuscade tendue par les forces de sécurité, en opération de ratissage dans cette région proche de la limite administrative de la wilaya avec Khenchela, a précisé cette source, ajoutant que les blessés ont été évacués par leurs complices dont leur nombre reste indéterminé. Des mouvements de groupuscules armés ont été repérés il y a quelques jours dans cette zone de la wilaya située sur l'axe Tébessa-Khenchela, a-t-on rap- pelé de même source.

LARBÂA NATH IRATHEN Démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les services de police de la sûreté de la daïra de Larbâa Nath Irathen ont entrepris des investigations qui ont abouti au démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants. Trois individus, âgés de 40, 43 et 37 ans, ont été arrêtés. Une quantité de 1.148 grammes de kif traité a été saisie. Présentés au parquet de Larbâa Nath Irathen, le 21 avril dernier, pour les chefs d'inculpation de détention et commercialisation de stupéfiants, ils ont été mis en détention préventive. Par ailleurs, la police des Ouadhias a procédé à l'arrestation de deux individus trouvés en possession d'une quantité de kif traité. Les deux mis en cause, âgés de 48 et 287 ans ont été présentés au parquet de Drâa El Mizan pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, détention et commercialisation de stupéfiants. Les accusés ont été mis en détention préventive également. Enfin, lors d'une patrouille, l'attention des services de sécurité a été attirée par deux individus suspects, en flagrant délit de vente de psychotropes au niveau de la cité « les Palmiers » dans la ville de Tizi Ouzou. Les mis en cause ont été trouvés en possession d'une quantité de 50 comprimés de marque Rivotril et une somme importante d'argent et de kif traité. Ils ont été présentés au parquet de Tizi Ouzou pour les chefs d'inculpation de détention et commercialisation de stupéfiants et placés en détention préventive.

Lounès Bougaci

SAHARA OCCIDENTAL

Chaîne humaine pour dénoncer le "mur de la honte"

Des centaines de Sahraouis et sympathisants de la cause sahraouie, venus de plusieurs pays, se sont rassemblés jeudi pour former une chaîne humaine près de la localité de Mahbès, dans les territoires libérés du Sahara occidental, en face du "mur de la honte", pour dénoncer cet ouvrage symbolisant l'occupation marocaine.

Ces sympathisants de différentes nationalités (Italiens, Espagnols, Britanniques, Allemands, Argentins, Norvégiens, Cubains, Sud-Africains, Vénézuéliens, etc.) ont pris part à la manifestation pour dénoncer ce mur de sable d'une longueur de plus de 2.000 km érigé par l'armée marocaine dans les années 80 et divisant le Sahara occidental en deux parties.

Ils se sont positionnés à environ 400 mètres, pour des raisons de sécurité, la distance les séparant du mur étant semée de mines antipersonnel placées par l'armée marocaine.

"Non à l'autonomie", "l'indépendance du Sahara occidental est proche", "pas d'alternative à l'autodétermination" sont parmi les slogans scandés par les partici-

pants à cette chaîne humaine, pour la plupart des universitaires et des membres d'ONG activant dans le domaine des droits de l'homme.

Durant leur rassemblement de protestation, les participants ont exigé la fin de l'occupation du Sahara occidental et dénoncé les graves violations des droits de l'Homme commises par le Maroc dans les territoires occupés ainsi que le soutien que reçoit ce pays de la France.

Qu'ils soient Espagnols, Britanniques, Italiens ou d'autres nationalités, ils portaient des tee-shirts à l'effigie de martyrs sahraouis ou des tenues traditionnelles sahraouies pour exprimer leur soutien à la cause du peuple du Sahara occidental.

"Nous estimons que ce mur a été bâti pour un but bien précis qui est celui d'éviter que les médias internationaux ne décrivent les horreurs marocaines à l'encontre du peuple sahraoui. Il représente aussi un symbole de la répression", a déclaré une universitaire espagnole, organisatrice de la "Chaîne humaine 2011" dont le mot d'ordre est "Résistance et dignité".

APS

Très Libre

